

Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN Intra-muros (Saône-et-Loire)
9 boulevard F. Latouche
(Parcelle AI 467)*

Raccordement du Centre Hospitalier Latouche au réseau de chauffage urbain



Rapport de diagnostic archéologique Sous la direction de Tristan DESSOLIN

Numéro d'arrêté préfectoral : 2021/158
Code opération patriarche : 043834
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2021.2

Juillet 2021
Autun: **S**ervice **A**rchéologique de la **V**ille d'**A**utun



Ministère de la Culture
Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bourgogne
Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne

*AUTUN Intra-muros (Saône-et-Loire)
9 boulevard F. Latouche
(Parcelle AI 467)*

Raccordement du Centre Hospitalier Latouche au réseau de chauffage urbain

Rapport de diagnostic archéologique

Sous la direction de Tristan DESSOLIN

avec la collaboration de:

Clarisse COUDERC (Service Archéologique de la Ville d'Autun)
Kevin CHARRIER (Ephe)
Ariane FOUILLADE (Université Polytechnique des Hauts-de-France)
Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun)
Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)
Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Numéro d'arrêté préfectoral : 2021/158
Code opération patriarce : 043834
Numéro du site – SMA, musée Rolin : 2021.2

Juillet 2021
Autun: Service Archéologique de la Ville d'Autun



Données administratives, techniques et scientifiques

Table des matières

Données administratives, techniques et scientifiques.....	4
FICHE SIGNALÉTIQUE.....	7
GENÉRIQUE DE L'OPÉRATION.....	9
Introduction.....	11
I. Localisation et contexte d'intervention	12
II Résultats	16
III. Impact des projets sur le sous-sol	29
Conclusion.....	29
Bibliographie sommaire.....	30
Annexes.....	34
Annexe 1. Listing des unités stratigraphiques.....	35
Annexe 2. Etudes spécialisées	37
Etude céramologique	37
Etude numismatique	43
Annexe 3. Inventaire du mobilier	47
Annexe 4. Inventaire de la documentation.....	49
Clichés.....	49
Documentation	50
Annexe 5. Listing des points topographiques.....	51
Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention	55

FICHE SIGNALÉTIQUE

IDENTITÉ DU SITE

Numéro du site – service municipal d'archéologie d'Autun et Musée Rolin : 2021.2

Numéro de site – DRAC : néant

Région : Bourgogne

Département : Saône-et-Loire

Commune : Autun

Lieu-dit / adresse actuelle : 9 boulevard F. Latouche

Cadastre : parcelle AI 467

Propriétaire au moment du diagnostic : Centre Hospitalier d'Autun

Statut au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement : néant

Cordonnées moyennes Lambert 93 : x = 798987,068 ; y = 6651090,708

L'OPÉRATION ARCHÉOLOGIQUE

Numéro de l'arrêté préfectoral – SRA : 2021/158 du 12 mars 2021 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive

Responsable scientifique : Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Opération : diagnostic archéologique

Code opération Patriarche : 043834

Réalisée par : Tristan DESSOLIN ;

Phase terrain : 31 mai – 11 juin 2021

Raison de l'intervention : projet de raccordement de l'hôpital Latouche au réseau de chauffage urbain

Superficie à diagnostiquer : 900 m²

Superficie utile couverte par les sondages : 97,04 m²

Taux d'ouverture par rapport à la superficie totale à diagnostiquer : 10,78 %

LE DOCUMENT FINAL DE SYNTHÈSE

Nombre de volumes : 1

Nombre de pages : 64

Nombre de figures : 21

Rédaction : Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

DAO, PAO : Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

LES RÉSULTATS

Mots clés :

Sur la chronologie : Antiquité tardive

Sur la nature des vestiges immobiliers : murs en élévations, sols

Sur la nature des vestiges mobiliers : Céramique, lapidaire, métal (monnaies), verre

Problématique de la recherche et principaux résultats :

L'espace impacté par les travaux de connexion du Centre Hospitalier Latouche au réseau de chauffage urbain se situe en partie sur l'îlot des thermes monumentaux du forum (IX-X 8), ainsi que sur l'îlot d'habitation situé de l'autre côté du *Cardo Maximus* (IX-X 9). Seuls les vestiges les plus récents ont pu être étudiés, ainsi que les couches de démolition et d'importants horizons de « terres noires » visibles à certains endroits.

Cette opération a permis de mettre en évidence des vestiges de l'Antiquité tardive bien conservés sur une épaisseur importante. Ceux-ci sont représentatifs de la fin du IV^e et du V^e siècle de notre ère ce qui les rend particulièrement intéressants. En effet, les vestiges de la fin de l'Antiquité sont assez peu représentés à l'échelle de la ville. Ceux-ci sont enfouis assez peu profondément. Il n'a pas été possible d'évaluer l'épaisseur totale de la stratigraphie archéologique.

Etat du Patrimoine à l'issue de l'opération : rebouchage des tranchées de diagnostic

Remarque : version informatique de la notice transmise par mail au SRA de Bourgogne le 31/08/2021

GENERIQUE DE L'OPERATION

Responsable scientifique, titulaire de l'autorisation de fouille :

Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Topographie :

Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun)

Post-fouille :

Tristan DESSOLIN (Service Archéologique de la Ville d'Autun) : rédaction

Angélique TISSERAND (Service Archéologique de la Ville d'Autun) : DAO, PAO

Yannick LABAUNE (Service Archéologique de la Ville d'Autun) : relecture

Etudes du mobilier :

Numismatique : Kevin CHARRIER (Ephe)

Céramologie : Sylvie MOUTON-VENAULT (Inrap)

Terrassements :

Entreprise Réolon

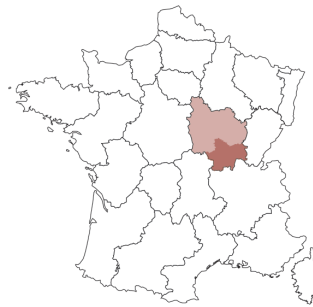
Suivi scientifique :

Laure DOBROVITCH – Conservatrice du Patrimoine au Service Régional de l'Archéologie de Bourgogne Franche-Comté

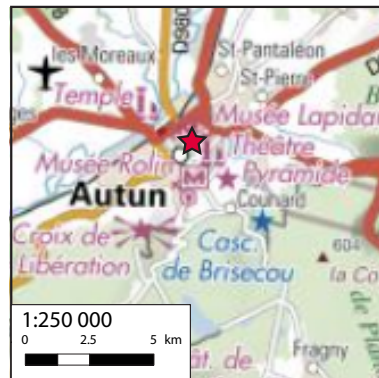
Résultats

Introduction

Le projet de raccordement de la chaufferie du centre hospitalier d'Autun site Latouche au réseau de chauffage urbain a généré la prescription d'un diagnostic archéologique sur l'ensemble du tracé. (**fig. 1**)



Localisation de l'opération
Carte IGN n° 1014, 1/250 000e ;
Extrait du scan régional © Éditions 2007



Localisation du site ; Carte 1/25 000e
(© IGN 2012).

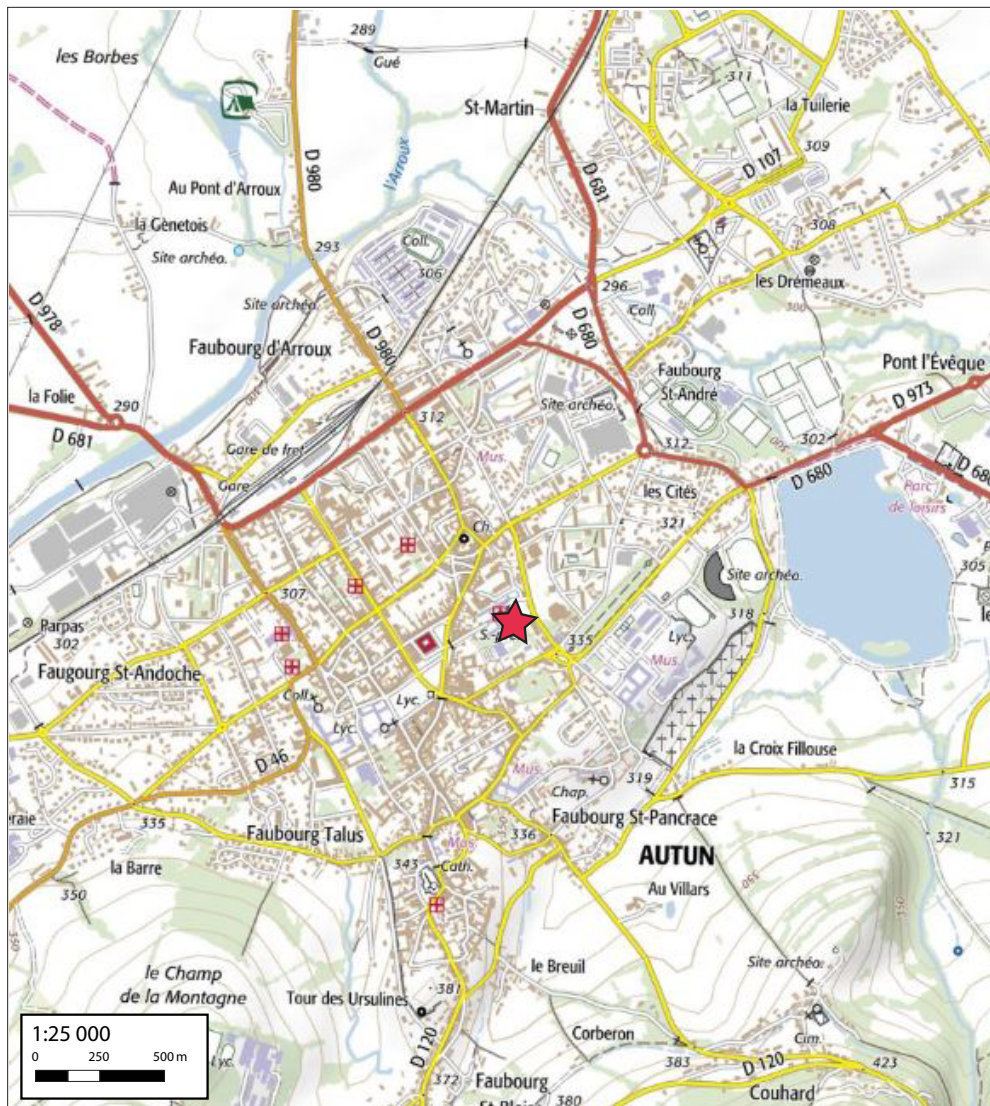


Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN
(1 : 250 000, 1 : 25 000).
DAO T. Dessolin

La partie située sur le domaine public prendra la forme d'un accompagnement archéologique des travaux. Dans l'enceinte de l'hôpital, nous avons pu mettre en place une opération de diagnostic en amont des travaux.

Plusieurs contraintes importantes ont orienté le choix de l'implantation des sondages. Tout d'abord ce secteur est très densément construit, ensuite les voies de circulation devaient rester accessibles aux véhicules de secours. Les possibilités d'intervention se limitaient donc aux espaces paysagers en bordure de parcelle ainsi qu'à un côté de la plate-forme technique. Sur cette zone, il a aussi fallu tenir compte du volume important de trafic routier (camion de livraison pour l'ensemble des sites de l'hôpital).

Nous avons donc projeté la réalisation de trois sondages le long du tracé prévisionnel. Seuls deux d'entre eux ont pu être réalisés. La présence d'une conduite de gaz active a empêché l'ouverture du plus grand des trois sondages projetés.

Malgré ces contraintes les sondages ont livré des informations importantes sur l'occupation ancienne de ce secteur de la ville, notamment sur les niveaux d'apparition des vestiges construits ainsi que des horizons de démolition qui livrent, depuis l'époque moderne, d'importants éléments lapidaires issus du démantèlement des monuments du secteur (thermes, temple d'Apollon,...).

I. Localisation et contexte d'intervention

Contexte Géologique

La ville s'implante sur la partie orientale du massif du Morvan au niveau d'un plateau formé par des grès primaires, recouverts de dépôts lacustres permians en limite méridionale de la plaine alluviale de l'Arroux. Une série de ruisseaux entaille le plateau en délimitant l'assiette losangique de l'espace urbain avant d'aller se jeter dans l'Arroux. Cette rivière s'écoule en direction du bassin de la Loire à une soixantaine de kilomètres vers le Sud-Ouest. Plus au Nord, après le passage de la rivière, s'étend le bassin d'Autun dont les dépôts permians forment le stratotype de l'Autunien inférieur qui s'achève au pied de la zone orientale du massif granitique du Morvan (Arnaud 2014).

L'assiette générale de la ville subit un pendage régulier depuis la pointe méridionale, point culminant où s'élève la cathédrale d'Autun (vers 367,62 m NGF), en direction de la plaine alluviale (vers 290 m NGF). Ce dénivelé a été atténué par la mise en place d'un étagement de terrasses planes dès l'époque antique dont l'objectif était de faciliter l'implantation des constructions (Rebourg 1998). (**fig. 2**)



Fig. 2. Localisation de l'opération sur la carte géologique.

Ech. 1 : 25 000. DAO T. Dessolin d'après Géoportail

Contexte archéologique

Le diagnostic prend place dans les îlots IX-X 8 et IX-X 9 de la ville antique. Ils font partie de la rangée d'îlots plus larges que la moyenne, destinés à accueillir des monuments à l'ouest du *cardo maximus*. Il s'agit de la rue la plus importante de la ville qui relie les portes dites de Rome et d'Arroux et correspond au tracé de la voie dite de l'Océan (Lyon / Boulogne-sur-Mer) à l'intérieur de l'espace urbain. (fig. 3)

Ces deux îlots se trouvent à l'intérieur de la baïonnette formée par les deux rues décumanes menant aux portes Saint-Andoche (à l'Ouest) et Saint-André (à l'Est) et qui ne sont pas dans le prolongement l'une de l'autre.

Pour le détail des découvertes anciennes réalisées dans ces îlots, nous nous référerons aux notices issues de la thèse de M. Kasprzyk (2005), complétées par les découvertes postérieures.

Six opérations concernent l'îlot IX-X 8 :

(N° 1) En 1894, lors de la pose des égouts rue Guérin, un mur a été observé face au n° 21. Il est large d'1,5 m et est en très bonne maçonnerie. Un autre mur lui est parallèle. A cette construction se rattache une structure en partie vue, semi circulaire dont mes murs mesurent 80 cm d'épaisseur. L'intérieur de celle-ci était recouvert d'un béton de 18 cm d'épaisseur. Un égout a été reconnu entre les deux murs. A l'extérieur de la structure hémicirculaire, le sol était pavé en schiste dur. De nombreux déchets de marbre jonchaient le sol. J. Roidot-Deléage et J.-G. Bulliot ont interprété cette structure comme une piscine, recouverte d'un béton hydraulique, pour laquelle J. Roidot a pu restituer un diamètre de 22 m. D'autres structures appartenant à cet ensemble ont été repérées en 1894 : face au n° 39, on a rencontré deux murs se croisant à angle droit. De ce numéro jusqu'au 23, on n'a rencontré aucune structure notable mais une couche de débris de 5 m d'épaisseur. L'épaisseur de la couche de destruction est remarquable et ne peut provenir que d'un bâtiment public.

(N° 2) En 1979 dans l'îlot X 8, en bordure du *cardo maximus*, lors de travaux dans l'enceinte du groupe hospitalier, J.-P. Guillaumet a observé un mur en petit appareil « de type tardif », large de 1,55 m. A l'intérieur lui est adossé un vaste bassin « ovale » au béton hydraulique épais, couvert de grande dalles de marbre de couleur. Au-delà se trouvaient des pièces aux murs arasés, sols de béton et plinthes en schiste. Tous ces sols étaient recouverts par une « couche d'incendie ». Dans ces couches ont été retrouvés des fragments de corniches en marbre, deux tronçons de colonnes.

(N° 3) Préalablement au percement d'une rue entre les rues Eumène et Mazagran, deux diagnostics d'évaluation archéologique ont été effectués sous la direction de F. Henrion (1995) puis P. Chardron-Picault et W. Berry (1997). Ils n'ont pas été suivis d'une opération de fouille.

Les diagnostics de 1995 et 1997, plus précisément les sondages situés à l'Est du site, ont permis de mettre en évidence un ensemble de structures indiquant la présence d'un ensemble monumental. La très faible emprise des fenêtres de fouille entraîne une vision très fragmentaire de l'ensemble. Le sondage IV-V, effectué en 1995, a tout d'abord révélé un mur arasé de 1,50 m de large effectuant un retour d'angle, orienté dans le même sens que la voirie antique d'Autun. Ce sondage a par ailleurs mis en évidence la présence d'un niveau de sol aménagé en connexion avec ce mur. La deuxième campagne de diagnostic a permis de retrouver ce sol et différents murs de forte épaisseur très arasés, orientés parallèlement ou perpendiculairement à celui découvert en 1995 (sondages VIII et X). Ceux-ci étaient de même en connexion avec les mêmes niveaux de sol qu'en 1995. Ces sols ont été retrouvés dans les sondages III, IV, V, VIII, X et XI. Le sondage IV situé dans la même zone s'est avéré négatif en raison de perturbations modernes. La fouille des sols a permis d'observer leur mode de construction, identique dans chacun des sondages, et surtout d'avancer une datation de leur mise en place. Tous se composent d'un radier de pierres de fort module, parfois retaillées, installées sur chant sur le sol géologique raclé, puis d'un niveau de cailloutis damés et enfin d'un sol de béton rose. Ces trois couches ne sont pas des remblais successifs étalés dans le temps, il s'agit bien d'un sol aménagé. Ces niveaux, extrêmement pauvres en matériel, ont cependant livré une monnaie de Julien à l'interface du sol géologique raclé et du radier de sol (sondage XI, US 169). Ce maigre indice semble indiquer que sa construction a eu lieu au plus tôt dans les années 360, de même que les murs observés dans les sondages IV-V, VIII et X.

L'interprétation de ces structures est délicate. La largeur des murs rencontrés est importante et semble s'apparenter à une construction monumentale.

Le niveau de sol sur radier a, quant à lui, été observé dans des sondages dispersés sur une surface d'au moins 1600 m². Cette superficie ne peut correspondre qu'à une aire ouverte, sans doute une cour ou place.

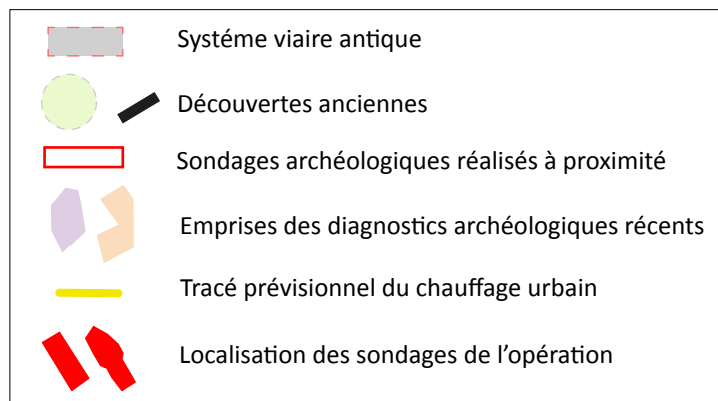
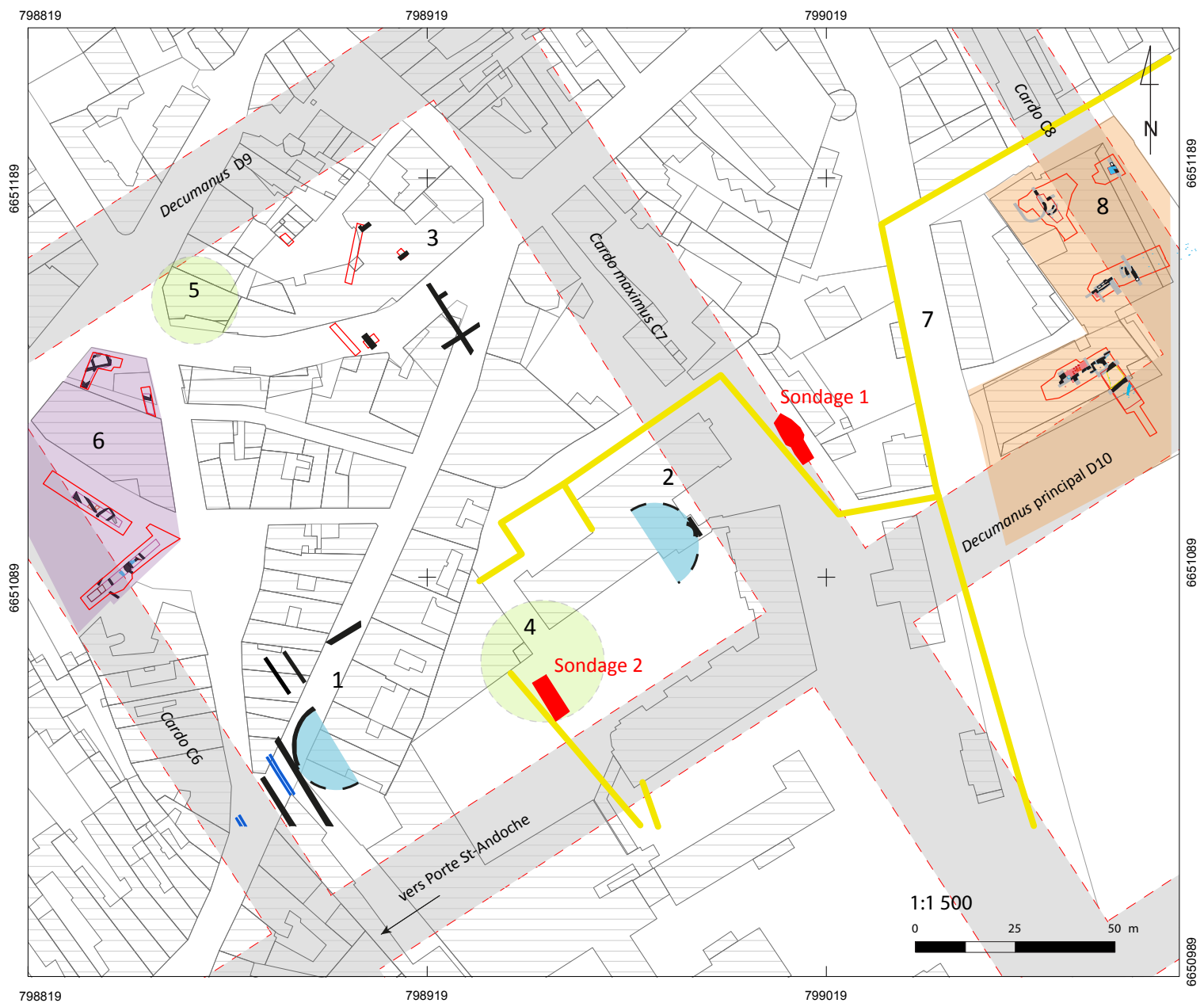


Fig. 3. Localisation de l'intervention au sein de la ville antique.
Ech. 1 : 1500. DAO A. Tisserand.

L'abandon du site est difficile à dater : le matériel archéologique est rare dans les couches de destruction. Seule une molette sur sigillée d'Argonne de type Metz 4 retrouvée dans la couche de démolition (US 190, sondage VIII) pourrait indiquer que celle-ci aurait pu avoir eu lieu au plus tôt dans la première moitié du V^e siècle. Cet élément isolé n'est toutefois pas déterminant. Dans les couches de « terres noires » et de démolition, on a recueilli de nombreux éléments de *tubuli* et 729 fragments d'*opus sectile*, essentiellement en marbre d'importation.

(N°4) *Plus bas que le capitole [...] se trouvait au XVII^e siècle un grand espace fermé par une muraille dont on suit les vestiges jusqu'à la ville de Marchaux [le rempart du XVI^e s.]. Selon E. Thomas, on a trouvé dans ce secteur des corniches, entablements, frises, architraves, colonnes, bases et chapiteaux de marbre, des pierres de porphyre enchâssées parmi les charbons, des fragments de statues, des pierres d'une grandeur extraordinaire et de grands pavements [...]. Parmi ces ruines, on a trouvé une pierre de section quadrangulaire, sorte de pyramidion haut de vingt-quatre pieds [environ 8 m], enrichie de targes et rondelles, de fers de javelines, de haches et autres attributs militaires, taillés de relief dans la pierre.*

(N°5) En 2007, à l'occasion de la construction d'une résidence dans l'emprise des diagnostics engagés entre 1995 et 1997 ([3]) l'extrémité d'une colonne à fût lisse en calcaire marbrier de Diou a été extraite du sous-sol lors du percement des pieux de fondation, elle aurait été accompagnée de nombreux fragments de placages en roches décoratives. Le Service Archéologique de la Ville d'Autun a été prévenu de la découverte par un membre du voisinage. Dépêché sur place, Y. Labaune a malheureusement pu constater l'absence des placages précédemment évoqués, probablement évacués à la décharge avant son arrivée, mais a pu faire déplacer le tronçon de colonne, qui est actuellement conservée dans la cour du centre d'archéologie et du patrimoine A. Rebourg. Le fut mesure 0,42 m de diamètre et 1,30 m de longueur, une moulure est visible à l'une des deux extrémités.

(N° 6) En 2017 le projet de démolition d'un tènement d'environ 600 m² et la création par la ville d'Autun d'un espace public mêlant stationnement et espaces verts sur une superficie de l'ordre de 2400 m² au cœur de la ville antique et en périphérie méridionale du quartier médiéval de Marchaux a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique réalisé sous la direction de Y. Labaune. .

Les résultats de ce diagnostic, il fallait s'y attendre, sont particulièrement riches d'enseignements. L'intervention tend tout d'abord à confirmer l'identification des infrastructures du haut Empire édifiées dans cet îlot qui pourraient appartenir à un vaste complexe thermal. Elle suggère également une restauration de ces aménagements balnéaires à la fin du III^e s. ou bien au cours du IV^e s. La portée historique de ces observations doit être soulignée car il pourrait s'agir d'une nouvelle trace tangible des restaurations tétrarchico-constantiniennes évoquées par les textes, à l'instar de celles récemment en évidence au niveau du *cardo maximus*, du monument Latouche (les écoles méniennes ?) ou de l'aqueduc principal (Labaune, 2014, p. 113-117) (Rebourg, 1998).

Pour la période médiévale et moderne, les premiers résultats obtenus n'en sont pas moins importants.

L'intervention a permis de préciser le tracé de l'enceinte de Marchaux dont la courtine est conservée en élévation sur une hauteur de l'ordre de 6 mètres. Un sondage sédimentaire mené au droit de cette infrastructure a permis d'obtenir pour la première fois des arguments chronologiques issus de l'archéologie qui tendraient à confirmer la datation tardive de l'enceinte de Marchaux à partir des sources archivistique (dans le courant du XIV^e s. au plus tôt). Une première analyse des vestiges d'une des deux portes monumentales d'entrée dans le bourg de Marchaux, en partie conservés dans les sous-sols des constructions des XVIII^e et XIX^e s., permet potentiellement d'en préciser le plan. C'est semble-t-il le cas également d'un dispositif de défense avancée de type barbacane dont on soupçonnait jusqu'à présent l'existence qu'à partir des vues d'Autun de la fin du XVI^e s.

En ce qui concerne l'îlot IX-X 9, lui aussi impacté par ce projet, aucune découverte ancienne n'est répertoriée. Les seuls éléments connus dans ce secteur proviennent de deux opérations de 2003 et 2010.

(N° 7) Une surveillance archéologique réalisée en 2003, sous la direction de Y. Labaune a permis de rencontrer, dans une étroite tranchée, une structure composée de deux blocs monumentaux assemblés à joint vifs (Labaune 2003, st. 1, p. 5) qu'il est désormais peut être possible d'interpréter comme le vestige d'un stylobate de portique surmonté d'une base de colonne.

(N° 8) En 2010, le projet de construction d'une maison de la petite enfance et d'une bibliothèque a donné lieu à la prescription d'un diagnostic, réalisé sous la direction de Y. Labaune. Cette opération a permis de mettre en évidence le croisement de deux rues délimitant l'angle sud-est de l'îlot IX-X 9. Le *cardo* secondaire a pu faire l'objet d'une enquête

approfondie. L'aspect de cette rue présente dans ses grandes lignes de fortes similitudes avec les axes viaries classiquement repérés à Autun. En revanche le rétrécissement important de la largeur de la bande de roulement, qui passe très rapidement de 8 mètres à moins de 2,50 mètres trouve difficilement une explication satisfaisante. Cette rue semble fréquentée à la fin du haut Empire et peut-être encore au début du IV^e siècle. Le mobilier découvert dans les couches les plus récentes confirme par ailleurs la présence de militaires dans ce secteur de la ville vers la fin du III^e siècle. Enfin, comme fréquemment à Autun, ce *cardo* secondaire marque la limite entre deux terrasses.

Le *decumanus* n'a pas pu être correctement documenté, l'ultime bande de roulement mesure plus de 7 mètres de largeur.

Ces rues sont bordées d'aménagements hydrauliques assez classiques, notamment de caniveaux non maçonnés (coffrage en bois probable). Certains semblent utilisés très longtemps puisqu'ils sont comblés dans le courant du IV^e siècle, voire au début du V^e siècle.

Un habitat de fort statut muni de bains privés est construit au III^e siècle, il est peut-être encore fréquenté au début de l'Antiquité tardive. Cinq pièces découvertes en cœur d'îlot sont chauffées par hypocauste et trois d'entre elles possèdent des tubulures en place le long des parois ; en outre l'emplacement de deux *praefurnia* a pu être détecté. Deux pièces possèdent des caractères d'apparat : la pièce 2 au pavement en *opus sectile* et la pièce 3 richement ornée (pavement en mosaïque probable, abondance et variété des fragments de roches décoratives dans sa démolition). Des indices diffus au sein de notre gisement – en place ou bien en position secondaire – renforcent l'hypothèse d'avoir affaire à des bains dans notre secteur : présence assez récurrente de béton et d'enduit de tuileau en place, existence de nombreux placages en marbre en position secondaire possédant des traces de stagnation d'eau chaude.

Un espace ouvert au sol en gravier compacté, cour ou péristyle, a été mis en évidence au Sud de la pièce 1 à abside.

Les bâtiments antiques semblent démantelés au milieu du IV^e siècle ou dans le courant de la seconde moitié de ce siècle. Les récupérateurs semblent s'être particulièrement acharnés à creuser de vastes fosses (de 5 à 10 mètres sur leur grand axe) à une profondeur parfois importante (la stratigraphie a parfois été ponctuellement perturbée jusqu'au substrat). Enfin, au bord de la chaussée du *decumanus*, scellant le dernier niveau de circulation, la présence d'un épandage blanchâtre composé de déchets de taille de calcaire doit être soulignée. Cet indice pourrait suggérer la confection ou plutôt le démantèlement d'éléments sculptés en calcaire. On peut mettre ces éventuels vestiges en relation avec la présence une centaine de mètres au Sud-Ouest d'un four de chaux de l'Antiquité tardive le long du *cardo maximus* dans l'angle nord-est de l'îlot XI 8 (site du Pavillon Saint-Louis, fouille A. Rebourg).

II Résultats

Ce projet dans l'enceinte d'un établissement hospitalier présentait plusieurs contraintes importantes. Les parcelles concernées sont densément occupées par des constructions et la voie de circulation étant un accès pompier, elle ne pouvait pas être impactée par les sondages. Cela ne laissait que trois emplacements possibles pour l'implantation de tranchées. Un de ces trois emplacements a ensuite dû être abandonné en raison de la présence d'une conduite de gaz parcourant toute la surface disponible à cet endroit. (**fig. 4**)

Sondage 1

Le substrat n'a pas pu être atteint dans ce sondage.

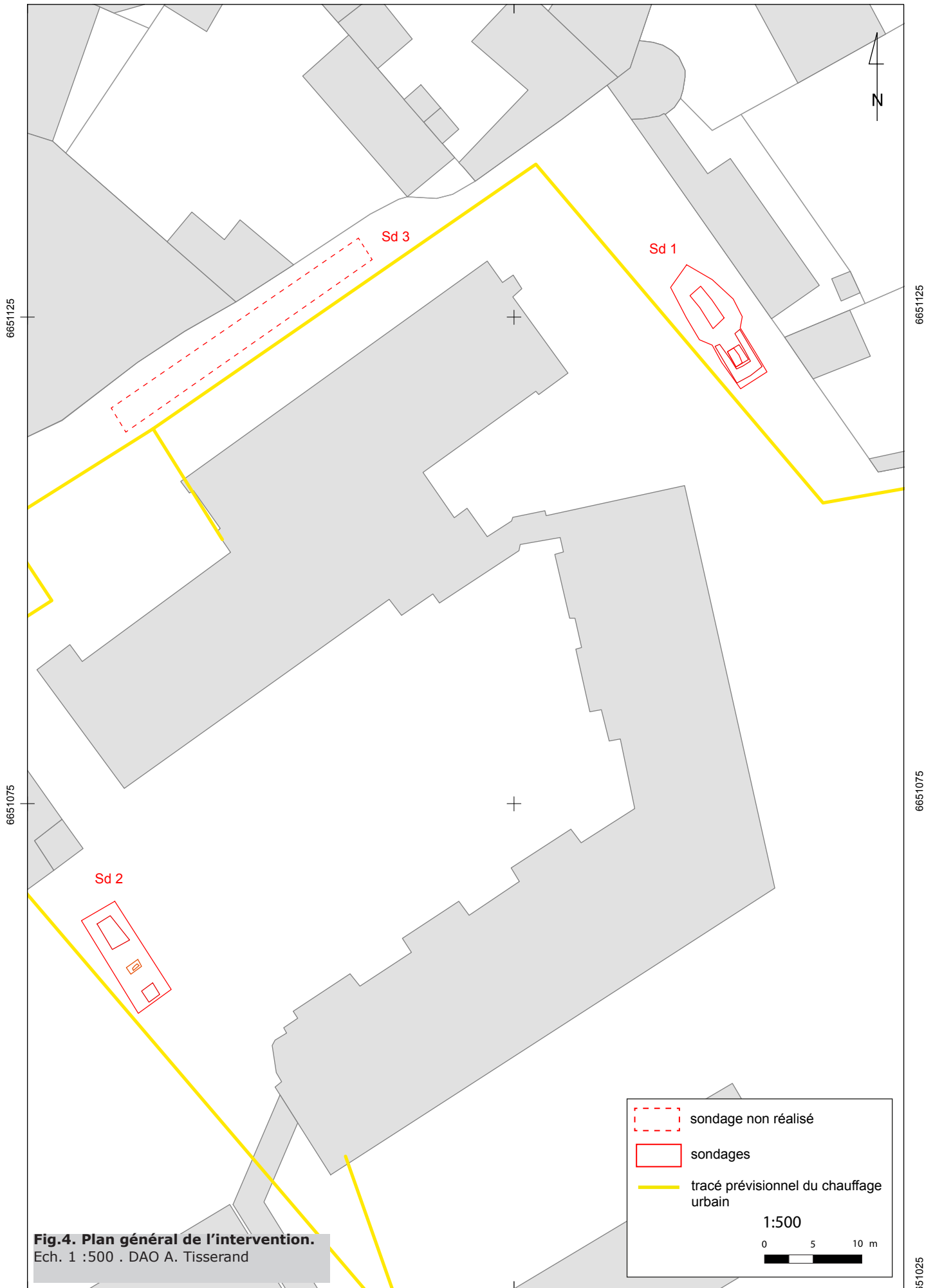
Phase 1 : Vestiges construits : fonctionnement

La première phase visible d'occupation montre la mise en place de sols en mortier successifs (**fig. 5**). On peut différencier quatre recharges sans pouvoir définir si d'autres niveaux existent plus bas. Le plus ancien sol visible (US 1015) n'a été appréhendé que sur une petite surface et n'apporte donc que peu d'informations. Au-dessus s'installe un radier (**fig. 6**) composé de blocs décimétriques qui supporte une couche de mortier (US 1016). On peut voir deux autres niveaux de mortier (US 1014 et 1011 (**fig. 7**)) recouverts de poches de chaux (US 1010) et d'une couche charbonneuse (US 1009) (**fig. 8**). Tous ces niveaux sont coupés par la tranchée de fondation (US 1012) du mur M1. Le dernier niveau de sol (US 1007) semble fonctionner avec ce mur (**fig. 9**). C'est en effet le seul qui vient couvrir la tranchée de fondation (US 1012) de M1. Ce sol en mortier a livré quelques éléments de mobilier céramique, deux panses de mortier ou jatte, qui permettent de faire remonter sa construction au III^e ou IV^e siècle de notre ère.

Ce mur est assez bien conservé et compte une dizaine d'assises. Celui-ci est composé de bloc équarris liés par un mortier jaune orangé. Il présente ici une interruption, marquée par un bloc de taille en pied de mur.

798939

798989



798939

798989

6651025

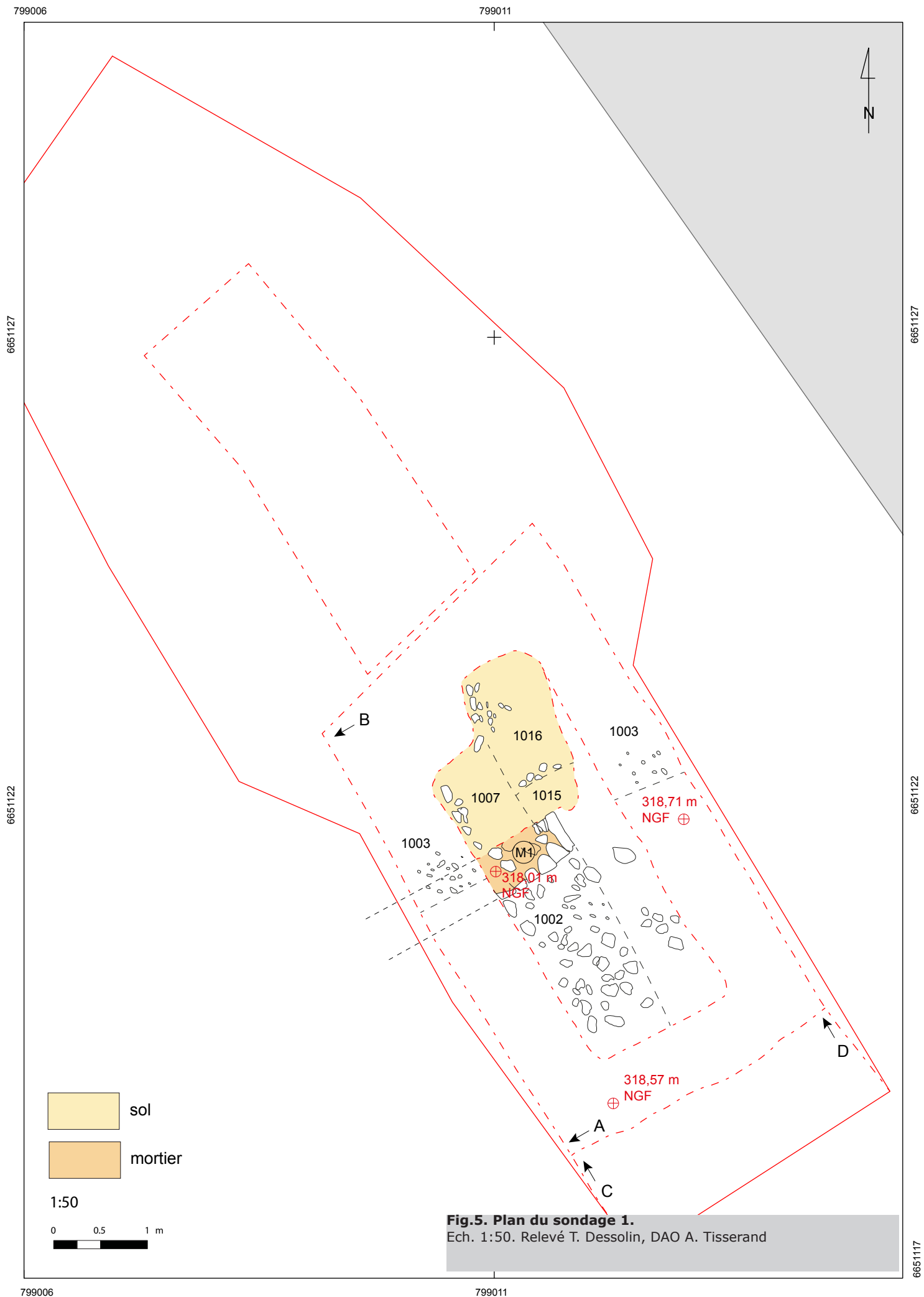




Fig.6. US 1016.
Cliché C. Couderc.

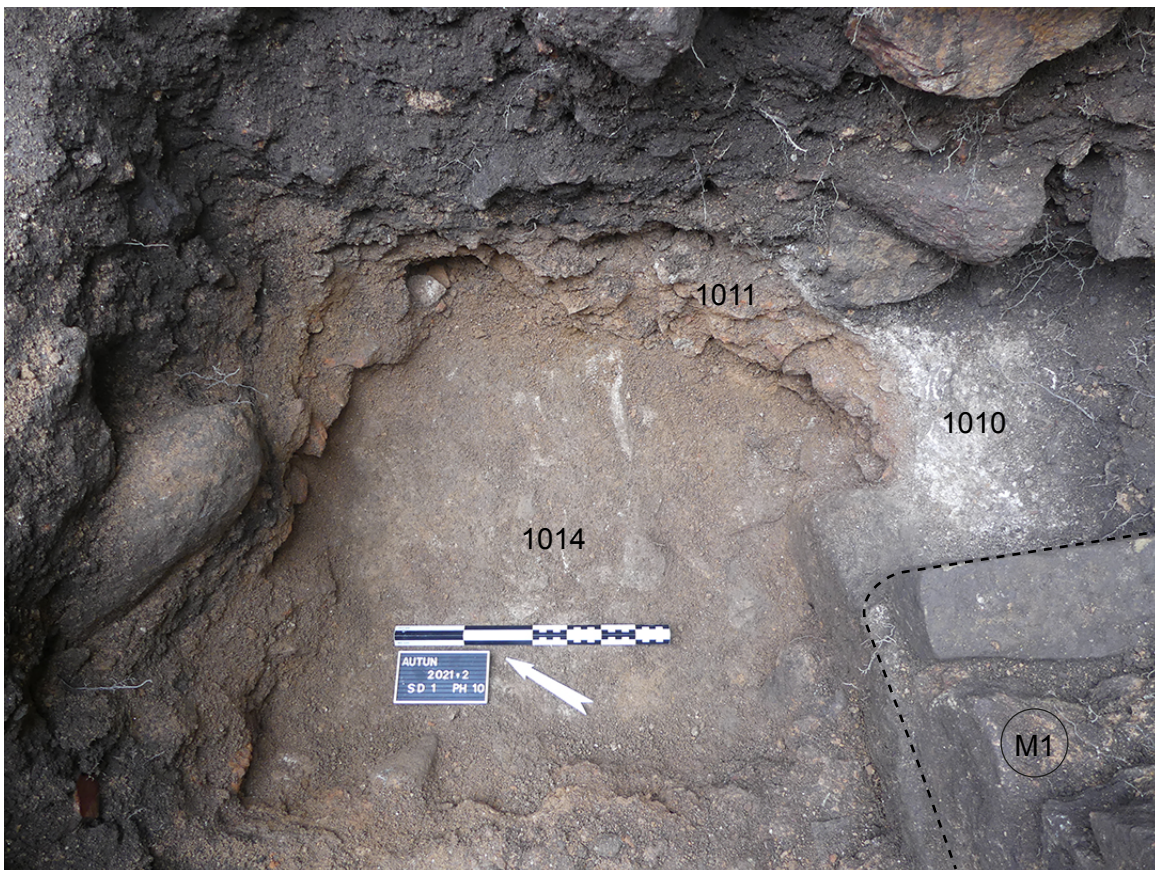


Fig.7. US 1014 et 1011.
Cliché C. Couderc.



Fig.8. Mur M1 et couche charbonneuse 1009.
Cliché C. Couderc.

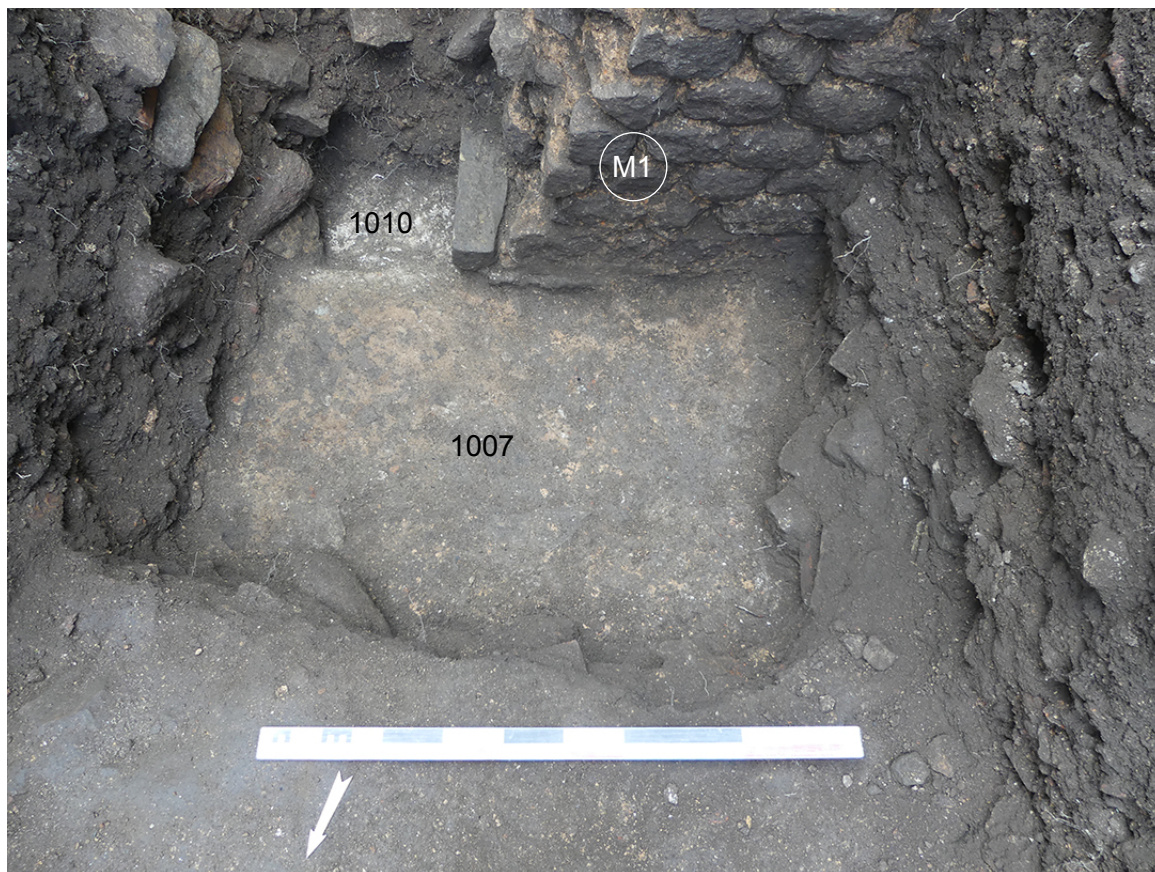


Fig.9. Sol 1007 et apparition de l'US 1010.
Cliché C. Couderc.

Phase 2 : abandon de l'îlot

Au moment de l'abandon de ce secteur, Cette ouverture a été condamnée (**fig. 10**). Le bouchage se compose d'assises en pierres sèches dans un sédiment limoneux brun (US 1008). L'US 1006 vient marquer l'abandon du dernier sol (US 1007).

Le mobilier céramique issu de ces US nous amène à envisager l'abandon de ce bâtiment au cours de la première moitié du V^e siècle de notre ère. Les éléments les plus marquants proviennent d'Afrique et d'Orient. Plus précisément, il s'agit de vaisselle « Africaine de cuisine » (marmites et couvercle) et de contenant orientaux liés au commerce du vin.



Fig.10. Elévation du mur M1.

Cliché C. Couderc.

Phase 3 : développement de « terres noires »

Suite à l'abandon du bâtiment concerné par ce mur et le bouchage de l'ouverture, un épais niveau de « terres noires » (US 1005) s'installe à cet emplacement (**fig. 11 et 12**).

Celui-ci est déjà mis en place après les années 388 – 395 de notre ère, comme l'indique une monnaie frappée sous Théodose dont le temps de circulation est inconnu. Cette monnaie a été découverte au sommet de cette couche de « terres noires », au contact avec le niveau de circulation 1003.

Phase 4 : Niveau de circulation

Suite à l'installation de ce niveau de « terres noires », un système de voirie est installé (US 1003). Il s'agit d'une couche de circulation fortement indurée, composée de cailloutis et de blocs. Cet espace de circulation n'a pas pu être daté précisément (**fig. 13**), post fin IV^e siècle.

Phase 5 : Remblais modernes

La dernière phase de remblais semble assez récente, au vu du nombre important de déchets d'activités de soins contemporains retrouvé dans le sédiment : tubes en verres, ampoules de médicaments, flacons divers... Sur ce niveau s'installe une couche de terre végétale.

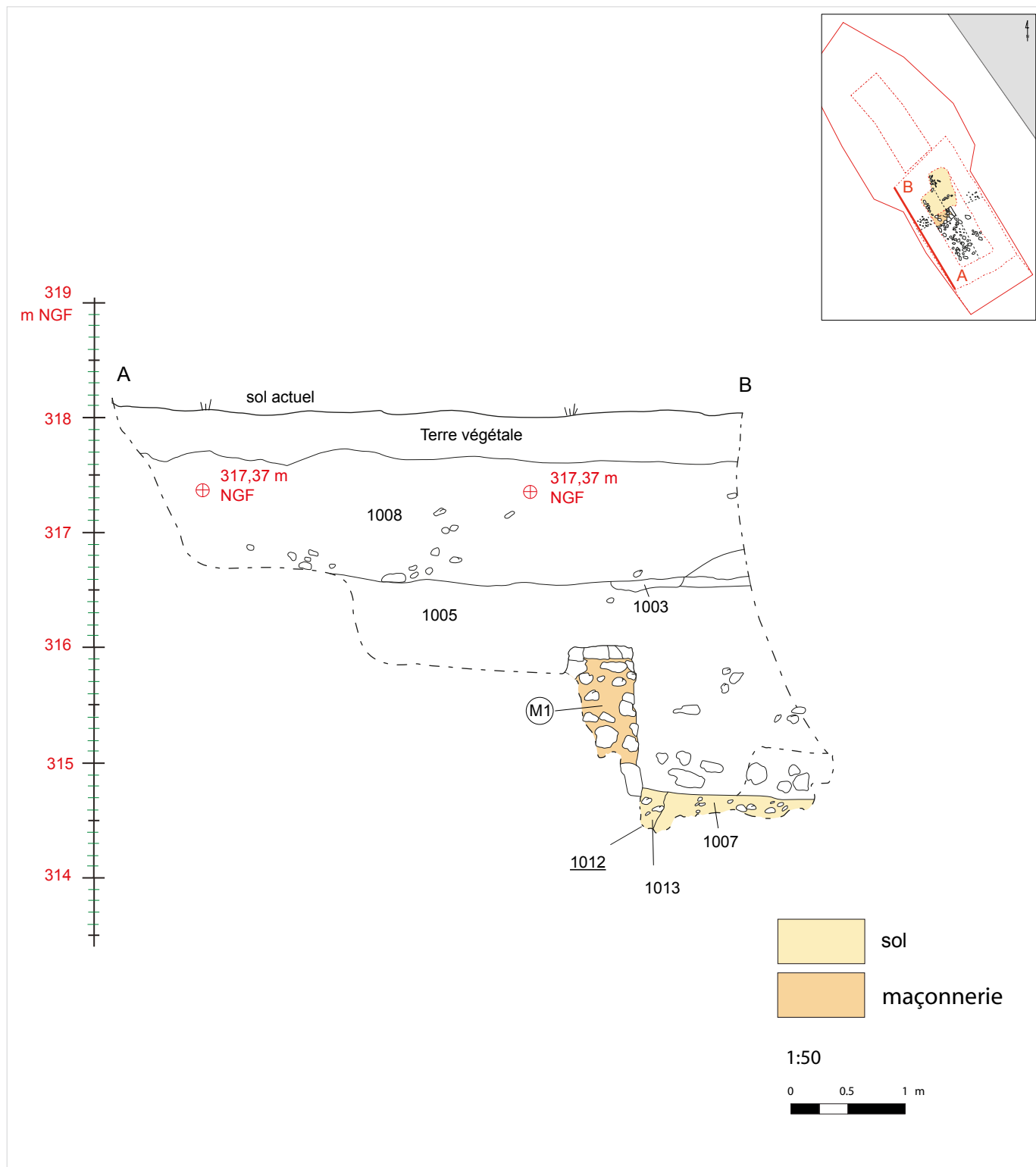


Fig.11. Coupe AB du sondage 1.

Ech. 1:50. Relevé T. Dessolin, DAO A. Tisserand

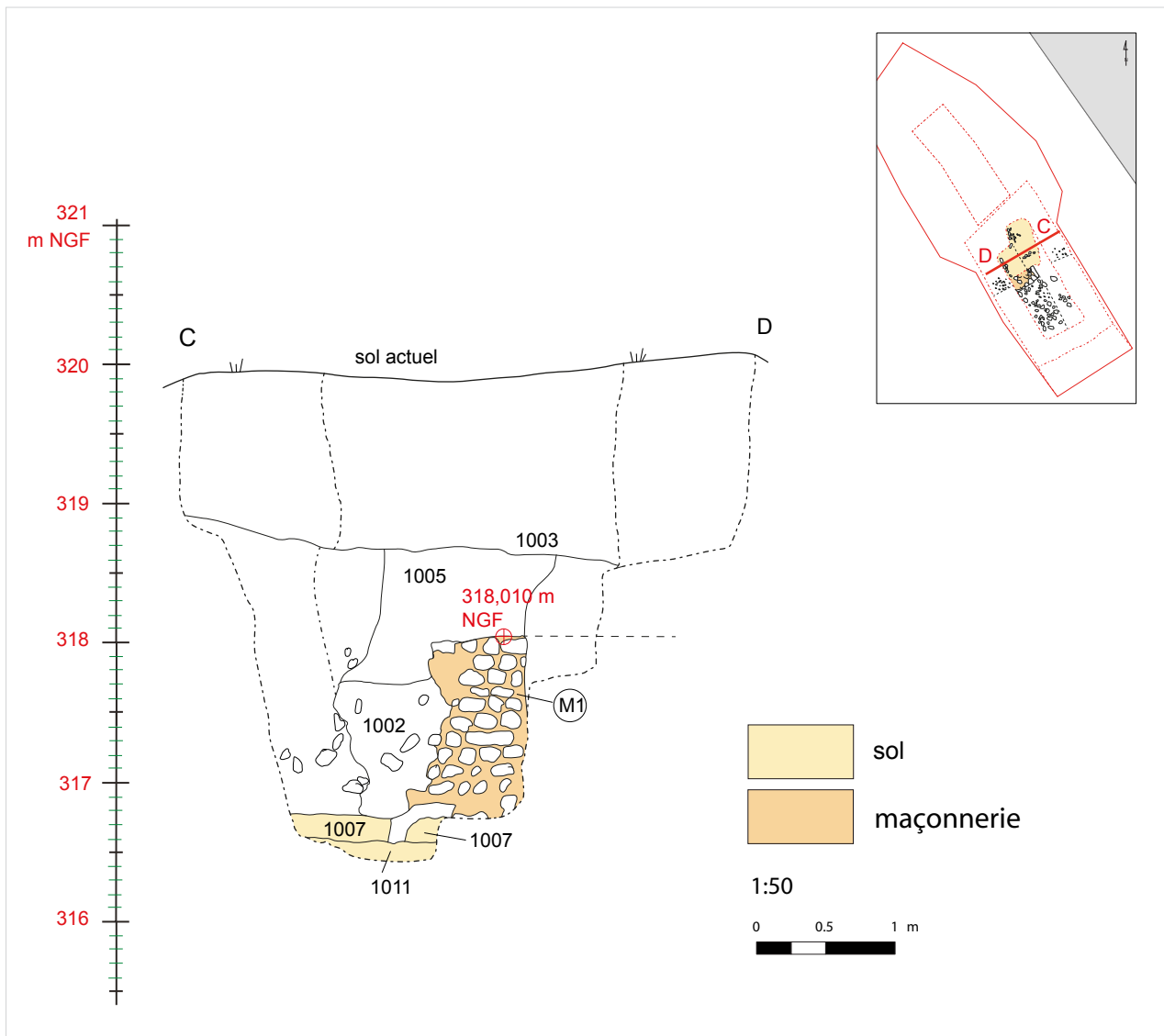


Fig.12. Fig.12. Coupe CD du sondage 1.
Ech. 1:50. Relevé T. Dessolin, DAO A. Tisserand



Fig.13. Empierrement 1003.
Cliché C. Couderc.

Sondage 2

Dans le second sondage, là encore, les vestiges n'ont pu être atteints que sur une petite surface. (**fig.14 et fig. 15**)

Phase 1 : Vestiges construits

Nous pouvons noter l'installation sur une couche de terrain naturel remanié (US 2005 (**fig. 16**)), d'un sol de mortier (US 2003) bâti sur un radier de fondation (US 2004). (**fig. 17**)

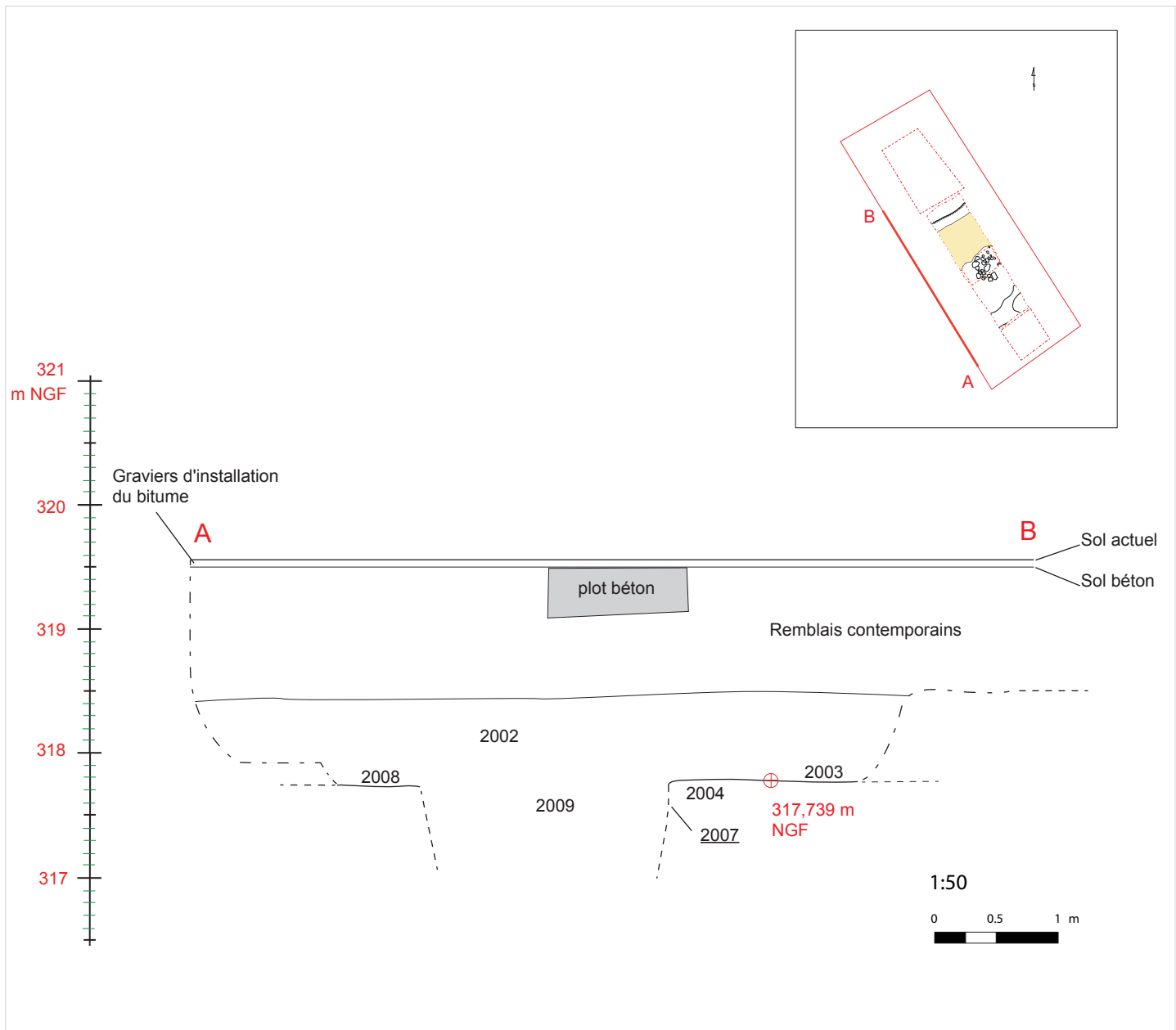


Fig.14. Coupe AB du sondage 2.

Ech. 1:50. Relevé T. Dessolin, DAO A. Tisserand

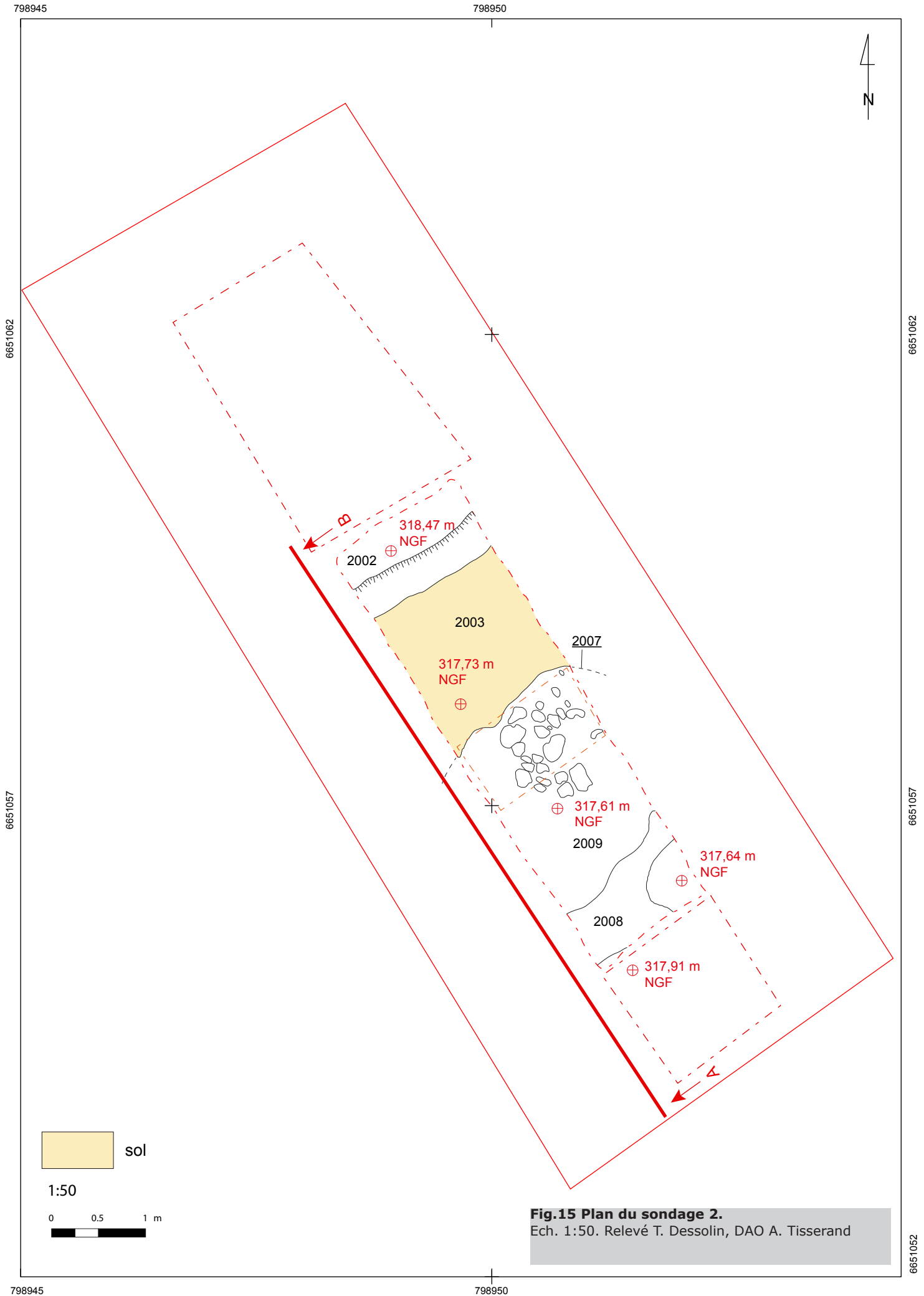




Fig.16. Paroi de la fosse 2007 qui recoupe les US 2003 à 2006.
Cliché T. Dessolin



Fig.17. Sol 2003.
Cliché T. Dessolin

Phase 2 : Abandon de l'îlot, récupération et comblement des tranchées de récupération

Ce sol est ensuite recoupé par une grande fosse (US 2007). Celle-ci recoupe également des niveaux d'argile jaune pure, sans doute des niveaux naturels sur une épaisseur importante (**fig. 16**). Cette fosse est ensuite comblée par un limon brun homogène (US 2009) (**fig. 18**). Cette US a livré du mobilier céramique intéressant attribuable au Ve siècle. Il s'agit notamment d'un fragment d'une amphore orientale, qui témoigne de la consommation ici d'une denrée rare et élitaine. En effet, la rareté de ce type de vin en provenance de Chios ou d'Argos implique que les consommateurs appartenaient à l'élite d'Augustodunum du Ve siècle, celle qui avait les moyens de faire venir un cru rare en provenance de la mer Egée. Ceci confirme l'importance de ces îlots au sein de la ville antique.



Fig.18. Comblement 2009 de la fosse 2007.

Cliché T. Dessolin

Sur le comblement de cette fosse on retrouve un niveau induré (US 2008), signe d'une circulation postérieure au comblement de cette fosse (**fig. 19**). Cette phase n'a pas pu être datée.

Sur le sol on retrouve un important niveau de remblai issu de la démolition de bâtiment, contenant une grande quantité de fragments de calcaire et d'éléments de placage (US 2002). (**fig. 20**). Cinq monnaies ont été mises au jour dans ce niveau. L'ensemble de ce lot est attribuable à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère. Une monnaie a été découverte au contact entre cette phase de démolition et le sol sur lequel il repose. Celle-ci est datable des années 330 – 337 et a pu circuler jusqu'au milieu du IV^e siècle. Ceci confirme la datation de la phase de démolition des bâtiments dans la deuxième moitié du IV^e siècle.

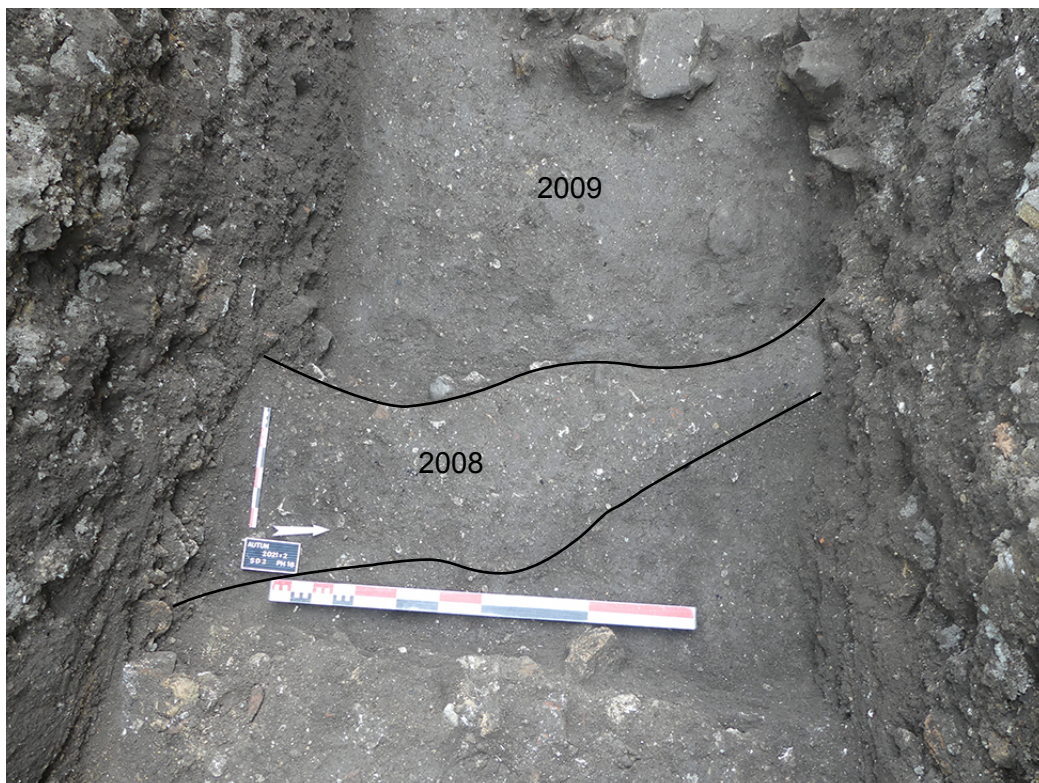


Fig.19. Niveau induré 2008.

Cliché T. Dessolin



Fig.20. Niveau de remblais 2002 contenant des nombreux éléments de placage et fragments de calcaire.

Cliché T. Dessolin

Phase 3 occupation contemporaine

Au début de la seconde moitié du XX^e siècle, un bâtiment est construit à cet emplacement. Il se structure sur une base de plots en béton supportant une dalle du même matériau. Les plots de support s'installent dans une couche de remblai probablement moderne et liés à la mise en place d'une plate-forme préalable à l'installation de ce bâtiment. Celui-ci a été détruit au milieu des années 1990 avant que le niveau ne soit encore rehaussé de près d'un mètre par un apport de matériaux pour la mise en place d'une plate-forme technique.

III. Impact des projets sur le sous-sol

Le premier sondage couvre une superficie de 52,28 m² pour une surface utile de 17,33 m². Cette tranchée descend à 316,38 m NGF. Le toit des vestiges se trouve à 318,01 m NGF pour une puissance stratigraphique minimale de 1,63 m (le substrat n'a pas pu être atteint). Le sol actuel se situe à 320 m NGF. Les vestiges structurés apparaissent donc à 2 m de profondeur par rapport au sol actuel.

Le second sondage a été ouvert sur 44,76 m². En raison de la mise en place de paliers de sécurité, la superficie utile est de 7,30 m². Le toit des vestiges se trouve à 318,47 m NGF. Cette tranchée descend à 316,77 m NGF. La puissance stratigraphique minimale dans ce sondage est de 1,70 m. Le sol actuel se situe à 320,95 m NGF. Les vestiges structurés apparaissent donc à 2,5 m de profondeur par rapport au sol actuel.

Si le troisième sondage n'a pas pu être réalisé à cause de la présence d'une conduite de gaz, il est tout de même possible de tirer quelques informations concernant la suite du projet. En effet, il semble que ce secteur soit celui où les apports de remblais soient les moins importants. Comme le toit des vestiges se retrouve à une altitude équivalente dans les deux autres sondages, il est raisonnable de penser qu'il en va de même dans ce secteur. Nous avons pris une série de points topographiques sur la bande de roulement actuelle dans ce secteur et leur altitude moyenne est de 319,165 m NGF ce qui place le niveau d'apparition potentiel des vestiges sur cette partie du tracé seulement 1,15 m sous le niveau du sol actuel. (**fig. 21**).

Ces données permettent de penser que les travaux envisagés risquent d'impacter les vestiges le long du trajet prévu pour cette tranchée préalable à la mise en place du réseau de chauffage urbain. Ces tranchées devant atteindre une profondeur d'environ 1,50 m.

Conclusion

Les deux fenêtres ouvertes dans ce secteur important de la ville antique ont permis de mettre en évidence la présence de vestiges dans un bon état de conservation. La faible surface utile ne permet pas de déduire une fonction pour ces espaces.

Les différences de niveaux visibles actuellement, dues à l'apport de quantités importantes de remblais jusqu'à une période récente, ne facilite pas la lecture du terrain.

Néanmoins, il est important de noter que sur les deux sondages, les niveaux antiques apparaissent à une altitude équivalente, ce qui permet d'extrapoler un niveau d'apparition dans le secteur qui n'a pas pu être ouvert. A cet endroit, les vestiges pourraient apparaître très proche du fond de la tranchée de chauffage voir être recoupés par celle-ci.

Cette opération a également permis de positionner chronologiquement l'abandon de ce secteur. Il semble que ces espaces soit détruits, récupérés ou abandonnés, en fonction des cas, au cours de la première moitié du V^e siècle.

Ces vestiges illustrent donc une période peu documentée de la ville antique dans un secteur qui semble occupé par une partie aisée de la population.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Kasprzyk 2005

KASPRZYK (M.). – *Les cités des Eduens et de Chalon durant l'Antiquité tardive (v. 260-530 env.). Contribution à l'étude de l'Antiquité tardive en Gaule centrale*. Thèse de doctorat sous la direction de G. Sauron, Université de Bourgogne, 2005.

Labauune 2013

LABAUNE (Y.). – Projets de construction d'une Maison de la Petite Enfance et d'une Bibliothèque Médiathèque boulevard F. Latouche (parcelle AE 206p, 207, 209), Tranche A - îlot IX-X 9 : les vestiges d'une *domus* à pavement). Rapport de diagnostic, SAVA, Autun, Février 2011.

Labauune 2017

LABAUNE (Y.). – Projet de démolition d'un ensemble de bâtiments et création d'un espace public (stationnement, espaces verts). Rapport de diagnostic, SAVA, Autun, Février 2018.

Rebourg 1998

REBOURG (A.). – L'urbanisme d'*Augustodunum* (Autun, Saône-et-Loire), *Gallia*, 55, 1998

Rebourg 1993

REBOURG (A.). Autun, 71/1, carte archéologique de la Gaule, Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture, 1993.

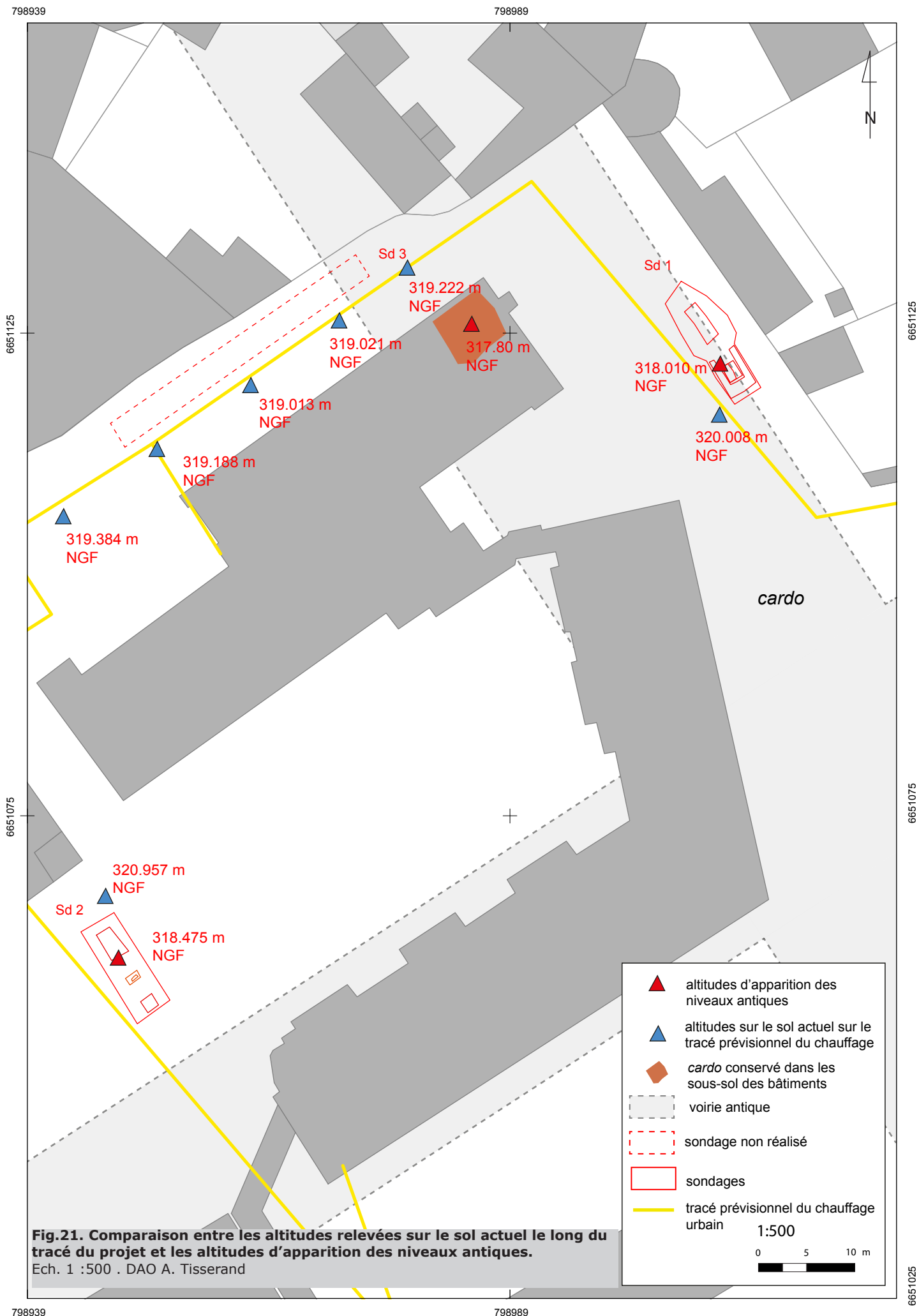


Table illustrations

Fig. 1. Localisation de l'opération sur fond de carte IGN	11
Fig. 2. Localisation de l'opération sur la carte géologique.	12
Fig. 3. Localisation de l'intervention au sein de la ville antique.....	14
Fig.4. Plan général de l'intervention.....	17
Fig.5. Plan du sondage 1.	18
Fig.6. US 1016.	19
Fig.7. US 1014 et 1011.....	19
Fig.8. Mur M1 et couche charbonneuse 1009.....	20
Fig.9. Sol 1007 et apparition de l'US 1010.....	20
Fig.10. Elévation du mur M1.....	21
Fig.11. Coupe AB du sondage 1.....	22
Fig.12. Fig.12. Coupe CD du sondage 1.	23
Fig.13. Empierrement 1003.....	23
Fig.14. Coupe AB du sondage 2.....	24
Fig.15 Plan du sondage 2.	25
Fig.16. Paroi de la fosse 2007 qui recoupe les US 2003 à 2006.....	26
Fig.17. Sol 2003.....	26
Fig.18. Comblement 2009 de la fosse 2007.....	27
Fig.20. Niveau de remblais 2002. contenant des nombreux éléments de placage et fragments de calcaire.	28
Fig.19. Niveau induré 2008.	28
Fig.21. Comparaison entre les altitudes relevées sur le sol actuel le long du tracé du projet et les altitudes d'apparition des niveaux antiques.....	31

Annexes

Annexe 1. Listing des unités stratigraphiques

1001 : décapage, nettoyage. Sous terre végétale.

1002 : apparition des vestiges, niveau de démolition au Nord-Ouest de M1. Sous 1001, contre M1.

1003 : niveau de sol, voirie, tardif en bloc et graviers. Sous 1001, sur terres noires.

1004 : nettoyage des remblais au Sud-Ouest de M1. Sous 1005.

1005 : Terres noires.

1006 : remblai sur le sol 1007, devant M1. Sous 1002.

1007 : sol devant M1. Sous 1006.

1008 : blocage dans l'épaisseur de M1. Contre M1, sur 1009.

1009 : couche noire charbonneuse sur sol 1007 et niveau blanc 1010. Sous 1008 et 1006, sur 1007.

1010 : niveau blanc sous 1009 et 1007, poche de chaux. Sous 1009 et 1007.

1011 : niveau de mortier très jaune orangé. Sous 1007 et 1010.

1012 : tranchée de fondation de M1. Coupe 1011, sous 1007.

1013 : comblement de 1012. Terre noire, argileuse. Coupe 1011, sous 1007.

1014 : niveau de mortier beige. Sous 1011.

1015 : niveau beige friable. Contre M1, sous 1014, sous 1016.

1016 : niveau de sol en mortier sur radier. Sous 1014.

2001 : décapage. Sous dalle béton.

2002 : démolition, terres noires, fragments de calcaires, nombreux blocs de grès, granit. Sous la dalle de béton du bâtiment détruit en 1995.

2003 : sol en mortier jaune et blanc très induré. Sous 2002, sur 2004, coupé par 2007.

2004 : radier de fondation de 2003. Blocs d'environ 20 cm dans une matrice de limon sableux brun. Sous 2003, coupé par 2007.

2005 : niveau de terrain naturel remanié, sableux, orangé, nombreux micas et graviers. Sous 2004, coupé par 2007.

2006 : épaisse couche d'argile jaune très pure (naturel ?), coupée par la grande fosse 2007.

2007 : grande fosse qui recoupe les US 2003 à 2006. Comblée par 2009.

2008 : niveau de circulation induré (piétinement). Limon brun, graviers, fragments de calcaire et de TCA. Sur 2009.

2009 : limon brun noir, blocs (de 20 à 30 cm. Comblement de 2007. Sous 2008.

Annexe 2. Etudes spécialisées

ÉTUDE CÉRAMOLOGIQUE

S. Mouton-Venault (Inrap)

Le diagnostic a livré 161 NR inégalement répartis entre deux sondages, près des deux tiers du mobilier céramique étant concentrés dans le sondage 1. En revanche, la chronologie est assez similaire, d'un sondage à l'autre : exception faite de l'US 1001, qui livre un peu de mobilier du 1^{er} s. ap. J-C, l'ensemble des marqueurs ancrent la chronologie dans le Bas Empire, voire l'Antiquité Tardive. Les niveaux d'abandon du bâtiment permettent même de pointer la première moitié du V^e s. ap. J-C (US 1006, 1008 et 2009) au travers de produits en provenance d'Afrique et d'Orient. Dans un premier cas, il s'agit de vaisselle dite « Africaine de cuisine » (deux marmites et un couvercle), dans le deuxième cas, il s'agit de conteneurs orientaux, dont la présence témoigne du commerce du vin. Ce lot vient compléter ceux des diagnostics précédents (Labaune 2010 et 2011) dont les données ont été intégrées à un récent bilan portant sur l'Antiquité Tardive à Autun (Ahü-Delor, Mouton-Venault, Van Ossel, à paraître).

US	Remarques, arguments chronologiques.	chronologie	Qualité	NR
démolition	Jatte P37 (350-600 ; TPQ 350)	IVB-VIA		2
Sondage 1				
1001	Un col d'amphore africaine indéterminée (III-IV ^e), un bord de jatte AUT J14 (version profil alourdi (TPQ 70/90), un fond de marmite AUT J9 (IIB-III ^e), un fond d'assiette en <i>Terra Nigra</i> , un bord de pot à lèvre moulurée (III ^e) en commune claire dorée et un bord brûlé appartenant probablement à une jatte carénée chalon-naise, à lèvre en bourrelet (V ^e -VI ^e). Outres ces éléments de formes, des fragments de panses d'amphores, de panses de cruche AUT CR1 (gallo). Enfin, on note un bord à marli à décor digité (médiéval) et une panse de faïence (moderne).	IA, Id, Iii-IV et médiéval et moderne	hétérogène	18
1002	Une Jatte de type AUT J9 (III ^e) et un bord de pichet (groupe Aut Gp4), un fond de gobelet en Céramique à Revêtement Argileux –CRA– (III ^e), une panse de bouilloire dorée (III ^e), un bord d'assiette de type Drag 18a (IA), un bord de jatte en commune claire à lèvre en bourrelet (Fig. 2, n°6) (Vaisselle dorée ? où seule la sous couche orangée est conservée ou alors céramique à engobe brossé de la région Centre ?) Des fragments de panses d'amphores	III ^e (et IA)	hétérogène	23
1003	Un bord de pot en commune sombre (Fig. 2, n°5)			1
1004	Une panse de forme ouverte du groupe Aut Gp4	II-III ^e	-	1

1006	Une panse de jatte luisante (IVB-VIA), un bord de Drag. 37 (Gueugnon, II ^e ?), un grafitti sur gobelet CRA (Fig. 2, n°1), un bord de gobelet en CRA ? à lèvre en corniche (Fig. 2, n°3), une amphore régionale de type Gauloise 4 (Fig. 2, n°2), une panse en commune claire sableuse carénée (gobelet ?), un bord de jatte en CRA ind., un bord de pot à lèvre concave en commune sombre grise – variante AUT P15- (Fig. 2, n°4) Des panses du groupe Aut Gp4 et des panses/fond de cruche AUT CR1, des panses d'amphores (fragment ind : lampe ?) A noter, une panse en commune sombre côtelée (médiéval ? intrusif ?)	Du mobilier II ^e -III ^e mais un TPQ au milieu du IV ^e (IVB-VIA) Un tesson intrusif médiéval.	hétérogène	49
1007	Deux panses de mortier ? jatte ? en CRA ou luisante (IV ^e) et panses ind	III ^e -IV ^e ?	-	5
1008	Un bord de mortier (IVd-V ^e) (Fig. 2, n°8) un bord de marmite en africaine de cuisine proche du type Hayes 197 (Fig. 2, n°9) (fin IV ^e - début V ^e), un bord de pot Alzei 27 (Fig. 2, n°7), une panse d'amphore indéterminée à pâte bullée et légère de couleur lie de vin et surface grisâtre (catégorie technique qui pourrait correspondre à certains conteneurs orientaux de type LRA1 ?)	Un TPQ vers 375 IVd-VA	hétérogène	9
1013	Panse indéterminée en commune claire, probablement une forme fermée	-	-	1
Total sondage 1				107
Sondage 2				
2002	Un bord de jatte en luisante de type P27 (IV-V) (Fig. 2, n°10), une panse d'Argonne UC 293 (Fig. 2, n°11), un fond de coupelle Phase 6 de Lezoux (IIc) et un bord de coupelle de la phase 5 de Lezoux (IIA) Des fragments de creuset dont un fond (2 NR), un bord d'africaine de cuisine à pâte sableuse rosée (zonée gr- Fig. 2, n°14), un fond en pâte fine claire indéterminé car altéré par la chaleur (EIR ?)	TPQ IV B, et mobilier résiduel des II ^e -III ^e	hétérogène	21
2008	3 panses dont une de gobelet en CRA, une de cruche AUT Cr1, une en commune claire sableuse Creuset ? (2NR) et TCA (1)	I-III	Peu précis	3
2009	Amphore africaine de type Keays 25a (IV-Va) (Fig. 2, n°16) et une panse d'amphore orientale, probablement une LRA2 (Fig. 2, n°17), un couvercle en africaine de cuisine de type Hayes 182 (III ^e) (Fig. 2, n°13), pot AUT P6, pot à lèvre bandeau mouluré (Fig. 2, n°15) IIB-III, panse de jatte en fine grise lissée (IV-V ^e), un bord de jatte en pâte sableuse beige à brune, indéterminée (Fig. 2, n°12)	III ^e , IVd-V ^e	hétérogène	28
Total sondage 2				52
Total diagnostic				161

Fig.1. Tableau récapitulatif des données issues de l'étude du mobilier céramique. (données chronologiques argumentées, données comptabilisées...). Les datations sont indiquées au siècle près ou précisée au demi ou au ¼ de siècle suivant le code suivant : par exemple (IV^e siècle ; IV A ou IV B pour les demi siècles ; IVa, IVb...pour les ¼ de siècles).

Un horizon d'abandon fin IV^e- première moitié V^e.

Les US qui témoignent de cet horizon sont constituées d'un mobilier hétérogène, au sein desquelles les marqueurs du III^e abondent, qu'il s'agisse de produits locaux ou de produits en provenance d'Afrique (Couvercle Hayes 182 – **US 2009**). Mais les indices les plus récents permettent de situer l'abandon de ces bâtiments au plus tôt vers les années 375/80 et plus probablement au-delà du IV^e s. ap. J-C.

Ainsi, dans le sondage 2, le remblai **2002**, qui vient sceller les niveaux d'occupation (radier de sol d'un bâtiment) semble lié à l'abandon de ce dernier. Il livre un fragment de molette de type UC 293, dont le motif se rapproche des séries en usage au cours du deuxième tiers du IV^e s. ap. J-C, associé à un fragment de marmite africaine dont le groupe technique l'apparente au modèle tardif de la marmite Hayes 197 (US 1008), bien qu'il s'agisse plutôt du type Hayes 183. Cela permet de situer l'abandon du bâtiment au plus tôt vers le milieu du IV^e s. voire au cours du dernier quart du IV^e si cet horizon est similaire à celui observé dans le sondage 1 (**US 1006 et 1008**). En effet, la marmite Hayes 197 correspond au dernier avatar du modèle, qui caractérise les niveaux de la fin IV^e et début V^e s. à Arles (Bonifay, Raynaud 2007, p. 157-158, fig 83-2). La présence d'une jatte de type P37 en luisante ne dépareille pas dans cette proposition chronologique, même si elle ne permet pas de la préciser.

Enfin le comblement de 2007, **US 2009**, vient recouper ces niveaux d'abandon et livre des éléments datables de cette période et dont la circulation dans les contextes lyonnais est postérieure au IV^e s. ap. J-C. Ainsi, l'amphore africaine de type Keays 25a est considérée comme un marqueur du V^e s. ap. J-C dans nos régions. Quant à la présence de conteneurs orientaux, elle n'est attestée qu'au travers de panses, qui ne permettent pas toujours d'en déterminer le type. Toutefois, la panse bien arrondie, parcourue de larges cannelures (**Fig. 2, n°17**), à la pâte sableuse et micacée, évoque les amphores de types LRA2 de première génération, dont la circulation en Gaule n'est pas attestée avant le milieu du V^e s. (Pieri 2005, p. 86). La commercialisation de ces conteneurs semble peu importante au regard des quantités retrouvées en Gaule, et leur présence au nord de Lyon, inédite. Ce fait mérite d'être souligné, bien qu'il puisse en partie résulter d'un biais méthodologique (problème de reconnaissance des critères techniques en l'absence d'éléments de formes).

Ainsi, le diagnostic a mis en lumière la période d'abandon et la période de récupération des bâtiments de ce secteur, au cours de l'Antiquité Tardive, entre la fin du IV^e s. et le V^e s. ap. J-C. Il faut aussi souligner le faciès du mobilier céramique, qui malgré la faiblesse du NMI, concentre un certain nombre d'importations en provenance d'Afrique (amphores et vaisselle de cuisine entre les III^e et V^e s.) et d'Orient. Si la présence de vin africain est bien attestée en territoire Eduen, celle du vin oriental, qui reste une denrée rare et élitaine, ne l'est que ponctuellement. Cette découverte vient s'ajouter à quelques autres (à Chalon et Autun) et font l'objet d'une notice de synthèse à paraître prochainement (Mouton-Venault à paraître). La présence de vin oriental dans ce diagnostic est remarquable et constitue très certainement le marqueur d'une certaine élite, dans le nord de la Gaule (Pieri 2005, p. 175), bien qu'il ne s'agisse pas d'amphores LRA3 ou LRA4. Dominique Pieri dans sa thèse, corrèle la commercialisation de ce vin à la présence de marchands orientaux en Gaule, et plus particulièrement de grecs, à Autun (Pieri 2005, p. 103 et p. 173-177). A ce titre, la découverte d'une LRA2a, conteneur probable de vin de Chios (ou Argos) prend toute son importance. D'une manière générale, la rareté de ces produits et leur accessibilité, en font un marqueur particulier, celui d'une population aisée, appartenant à l'élite d'Augustodunum au V^e s., qui a les moyens et l'envie de consommer un cru rare, en provenance de la mer Egée

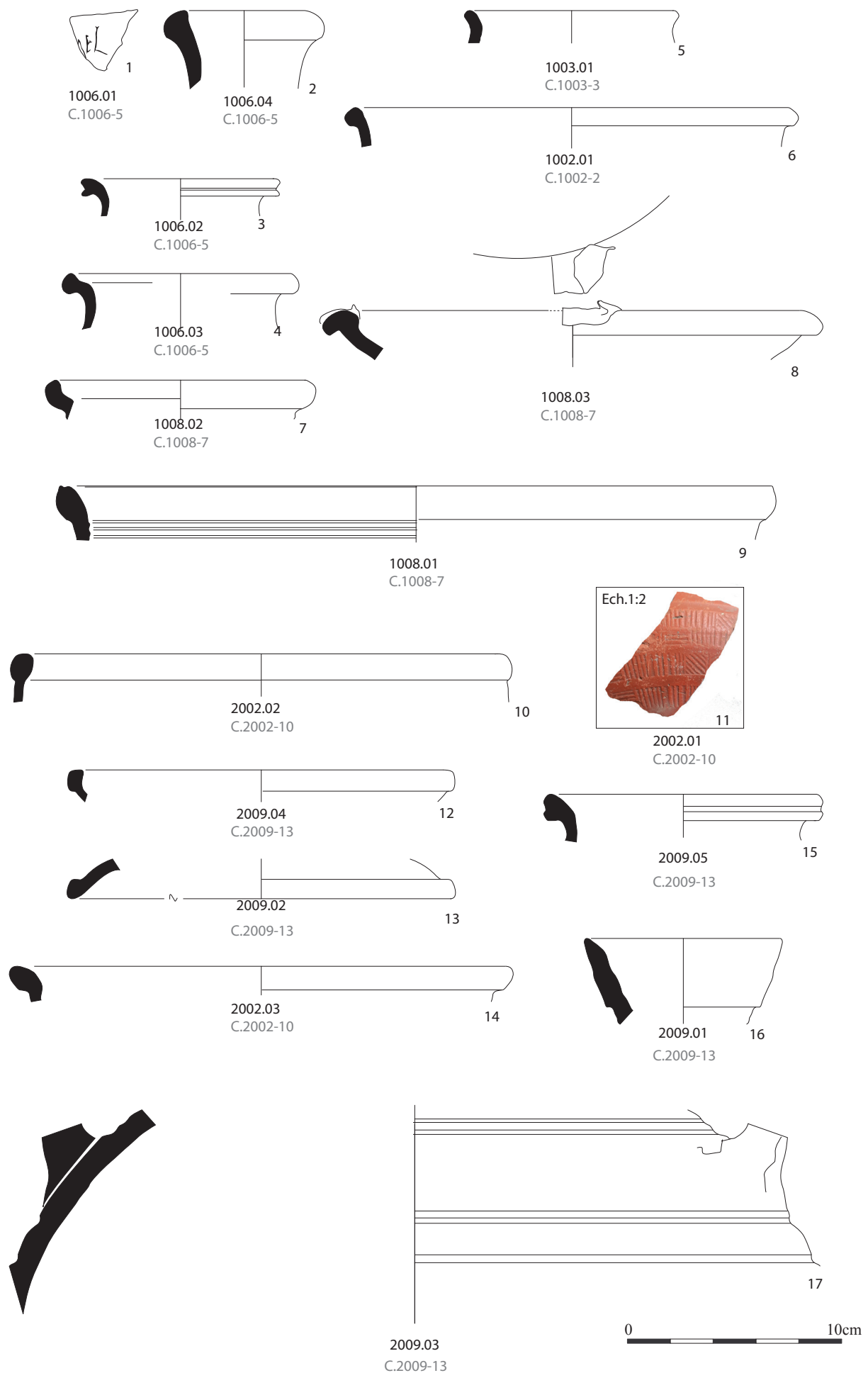


Fig.2. Le mobilier inédit découvert dans le diagnostic.
Echelle 1 : 3 sauf encadré (Ech. 1 : 2). © S. Mouton-Venault

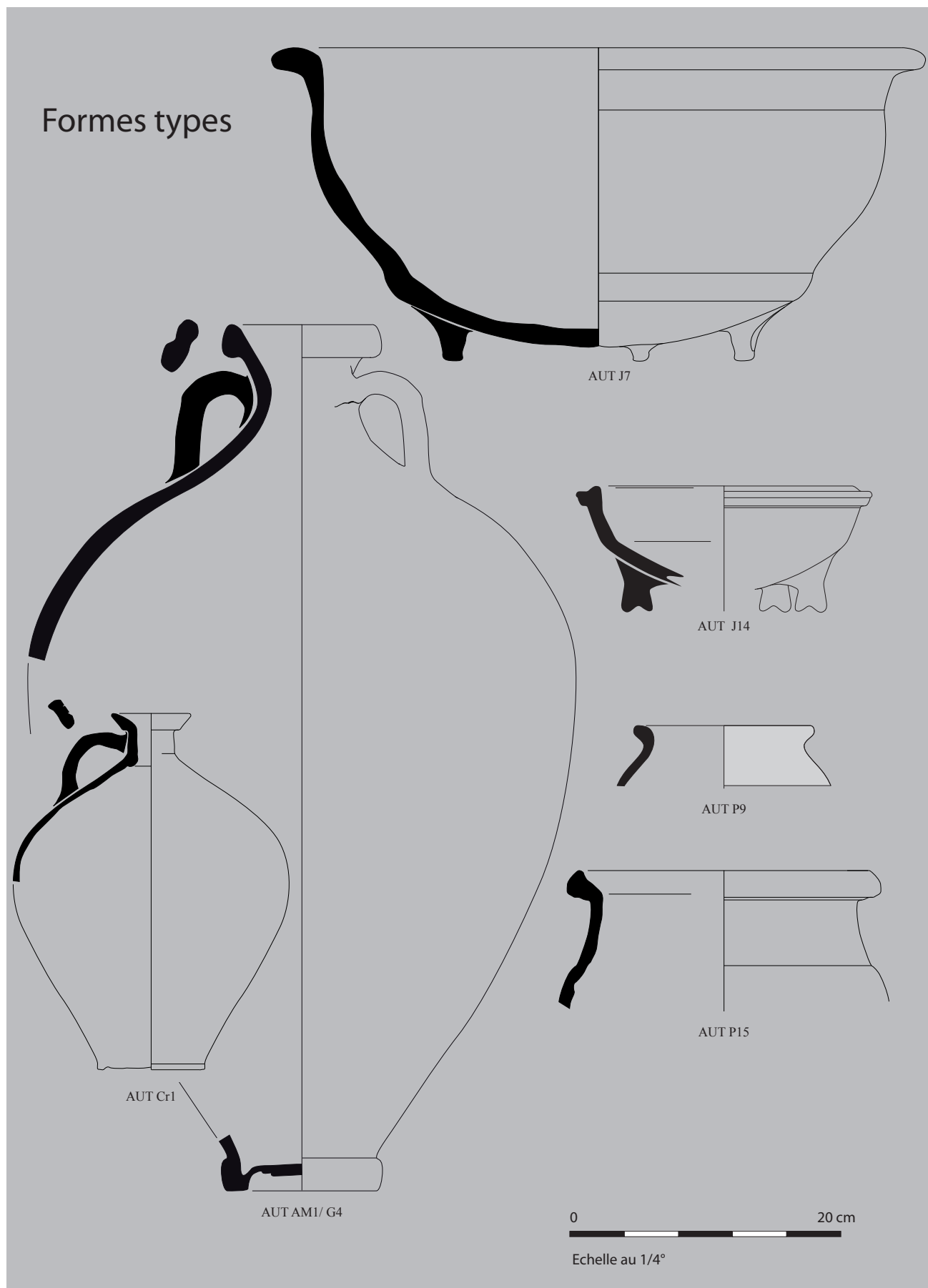


Fig.3. Les formes types attestées dans le diagnostic,
à l'échelle 1/4. © S. Mouton-Venault

Bibliographie

Ahü-Delor, Mouton-Venault, Van Ossel, à paraître

AHÜ-DELOR A., MOUTON-VENAULT S., VAN OSSEL P., La cité d'Autun (71) à la fin de l'Antiquité : marqueurs céramiques issus d'opérations d'archéologie préventive récentes, dans HENRION F. Dir., *Actes du colloque de l'AFAM 2018*, à paraître à la RAE.

Kasprzyk, Mouton-Venault 2011

KASPRZYK M., MOUTON-VENAULT S., « Quelques contextes de consommation tardifs de l'est de la Gaule Lyonnaise, principalement chez les Éduens », in VAN OSSEL P., BERTIN P., SÉGUIER J.-M. (éd.), *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume II. Synthèses*, Nanterre : Association Diocesis Galliarum, pp. 67-102.

Labaune 2010 et Labaune 2011

LABAUNE Y, Autun, 11 Boulevard Latouche (Saône et Loire), *rapport de diagnostic archéologique*, Autun, Service Municipal.

Mouton-Venault, Ahü-Delor 2017

MOUTON-VENAULT S., AHÜ-DELOR A., « La production céramique gallo-romaine en Bourgogne. Recueil des ateliers. Céramique commune, amphore et mortier. », in *De silex, de terre et de faïence, la mémoire du sol en Bourgogne. Hommage à Jean-Paul Delor*, Baray Luc dir., Autun : Mergoïl, coll. « Archéologie et Histoire romaine », 36, pp. 340-636.

Mouton-Venault à paraître

MOUTON-VENAULT S., Quelques témoignages du commerce du vin oriental à des fins liturgiques entre le IV^e et le VI^e s ? : les cas des amphores orientales de Chalon-sur-Saône, Autun et Mandeure, dans HENRION F. Dir., *Actes du colloque de l'AFAM 2018*, à paraître à la RAE.

Pieri 2005

PIERI D., *Le commerce du vin oriental à l'époque byzantine (Ve-VII^e siècles) : le témoignage des amphores en Gaule*, Beyrouth : Institut Français du Proche-Orient, coll. « Bibliothèque archéologique et historique », 174.

Bonifay et al. 2007

Bonifay M., Raynaud Cl., Berthault F., Bien St., Boucharlat É., Foy D., Mukai T., Pellegrino E., Pelletier J.-P., Pieri D., Piton J., Rigoir Y., Silvino T., Trégliat J.-C., Fauduet I., Échanges et consommation. In HEIJMAN, GUYON dir, *Antiquité Tardive et haut Moyen Age en Gaule méridionale*, Gallia, tome 64, 2007. pp. 93-161.

ÉTUDE NUMISMATIQUE

K. Charrier (EPHE)

Le diagnostic archéologique a livré 10 monnaies antiques qui semblent principalement avoir été frappées durant le IV^e siècle. Le premier sondage a livré 4 monnaies et le second 6 individus.

La monnaie hors stratigraphie provenant du sondage 1 possède les caractéristiques métrologiques des *aes* 4 produits à la fin du IV^e siècle. L'iconographie du revers s'apparentant à une victoire à gauche conforte cette hypothèse. Cette dernière ne peut toutefois pas être confirmée du fait du manque d'information au droit et au revers.

La monnaie provenant de l'US 1003 est un *aes* 4 frappé sous Théodose. Il demeure complexe d'envisager le temps de circulation de cette monnaie.

L'US 1004 a livré une monnaie en alliage cuivreux datée, grâce à la typologie du buste, du IV^e siècle. Il est difficile de réduire cette fourchette chronologique du fait de l'usure du revers. Il convient de rester prudent quant à la datation précise de cette monnaie.

La monnaie de l'US 1006 est un *aes* 4 frappé par Magnus Maximus entre 387 et 388 dans un atelier indéterminé. Il s'agit d'une monnaie caractéristique de la fin du IV^e siècle, qui peut néanmoins avoir circulé durant un temps indéterminé.

En ce qui concerne le deuxième sondage, cinq monnaies proviennent de la couche de démolition. La première est un *aes* 2 de Magnence frappé à Lyon entre 350 et 351. La deuxième possède le même module et la même effigie mais le revers et l'atelier d'émission sont indéterminés. Cette dernière a été frappée entre 351 et 353 et semble avoir peu circulé. La troisième monnaie est indéterminée mais sa métrologie rappelle les *aes* 4 de la fin du IV^e siècle. La description du droit et la datation de la monnaie restent hypothétiques. La quatrième semble être une imitation du type *gloria exercitus*, mais la monnaie est très usée et peu lisible. La cinquième monnaie est un petit module pouvant s'apparenter à des imitations radiées de la fin du III^e siècle ou des petits bronzes de la seconde moitié du IV^e siècle. L'analyse de cette dernière n'a pas permis de trancher.

La monnaie provenant de la couche de démolition du sondage 2 en contact avec le niveau de sol est antérieure au lot des cinq monnaies précédentes. Il s'agit d'un *nummus* de Constantin à l'effigie de Constantinople daté des années 330-337, pouvant circuler jusqu'au milieu du IV^e siècle.

Sondage 1

Empereur ind., *Aes* 4 (?), Alliage cuivreux, Atelier ind., 388-402 (?)

13,08 mm ; 1,01 g ; - h

D : [...] – Fruste.

R : [...] AVG[...] – Victoire à gauche tenant une couronne et une palme (?)

Contexte : Sondage 1 – HS

Références : -



Théodose, Aes 4, Alliage cuivreux, Atelier ind., 388-395

12,98 mm ; 1,43 g ; - h

D : DN THEODO[...] – Buste de Théodose drapé, cuirassé et portant un diadème de perles à droite.

R : [...] – Fruste.

Contexte : US 1003

Références : -



Empereur ind., Nummus, Aes 3 ou 4 (?), Alliage cuivreux, Atelier ind., 330-402

(?)

13,99 mm ; 1,54 g ; 6 h

D : [...] – Buste drapé, cuirassé et portant un diadème de perles à droite.

R : [...] – Figure indéterminée debout à gauche (?).

Contexte : US 1004

Références : -



Magnus Maximus, Aes 4, Alliage cuivreux, Atelier ind., 387-388

12,91 mm ; 1,39 g ; 6 h

D : DN MAG MA-XIMVS P F AVG – Buste de Magnus Maximus drapé, cuirassé et portant un diadème de perles à droite.

R : SPES [ROMA]NORVM // [...] – Porte de camp surmontée de deux soldats et une étoile.

Contexte : US 1006

Références : -

Sondage 2



Magnence, Aes 2, Alliage cuivreux, Lyon, 350-351

21,42 mm ; 4,92 g ; 6 h

D : DN MA[GNE]N-TIVS P F AVG / A – Buste de Magnence drapé et cuirassé à droite.

R : GLOR[IA ROMANORVM] // RPLG – L'empereur galopant à droite et transperçant un barbare de sa lance. Des armes sous le cheval.

Contexte : Sondage 2 – couche de démolition.

Références : *LRBC* II, 214 ; *RIC* VIII, 115



Magnence, Aes 2, Alliage cuivreux, Atelier ind., 350-353

22,34 mm ; 5,13 g ; - h

D : DN MA[GNE]N-TIVS P F AVG – Buste de Magnence drapé et cuirassé à droite.

R : [...] – Fruste.

Contexte : Sondage 2 – couche de démolition.

Références : -



Empereur ind., Aes 4 (?), Alliage cuivreux, Atelier ind., 388-402 (?)

13,29 mm ; 1,19 g ; - h

D : [...] – Buste diadémé à droite (?)

R : [...] – Fruste.

Contexte : Sondage 2 – couche de démolition.

Références : -



Empereur ind., Nummus, Alliage cuivreux, Imitation (?), 330-341

12,77 mm ; 0,99 g ; - h

D : [...] – Fruste.

R : [GLORIA EXERCITVS] // [...] – Deux soldats face-à-face tenant chacun une lance et un bouclier ; entre eux : une ou deux enseignes.

Contexte : Sondage 2 – Esp. 2 démolition

Références : -



Empereur ind., Dénom. Ind., Alliage cuivreux, Atelier ind., fin IIIe – IVe.

10,34 mm ; 0,64 g ; - h

D : [...] – Buste à droite.

R : - [...] AVG – Fruste.

Contexte : Sondage 2 – Esp. 2 démolition

Références : -



Constantin pour Constantinople, Nummus, Alliage cuivreux, Atelier ind.,

330-337

16,12 mm ; 2,46 g ; 12 h

D : CON[STANTINOPOLIS] – Buste de Constantinople casqué, cuirassé et portant un sceptre à gauche.

R : // [...] – Victoire debout à gauche sur une proue tenant une lance et un bouclier.

Contexte : Sondage 2 – Démolition contact sol.

Références : -

Bibliographie :

LRBC = R.A.G. CARSON et J.P.C. KENT, *Late roman bronze coinage A.D. 324-498*, Spink & son, Londres, 1960.

RIC VIII = J.P.C. KENT, C.H.V. SUTHERLAND et R.A.G. CARSON, *The Roman Imperial Coinage, Vol. VIII. The family of Constantine I A.D. 337-364*, Spink & son, Londres, 1981.

Annexe 3. Inventaire du mobilier

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2021/158
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2021/249
CODE INSEE	71014		N° OA :	043834
LIEU-DIT	AI 467		RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	31 mai-11 Juin 2021			

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
C	/	043834	/	1001	/	1		537	18	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1002	/	2		474	25	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1003	/	3		6	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1004	/	4		9	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1006	/	5		607	50	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1007	/	6		22	5	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1008	/	7		209	10	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	1013	/	8		4	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	2002	/	9	creuset	67	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	2002	/	10		410	22	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	2008	/	11		78	4	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	2008	/	12	creuset	32	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	2009	/	13		1290	29	Centre Hospitalier	curver	SAVA
C	/	043834	/	démol	/	14		93	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
CP	/	043834	/	1008	/	2	scorie	284	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
CP	/	043834	/	2002	/	1	scorie fer	1	62	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	1001	/	1		8	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	1002	/	2	fgrt scié	21	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	1006	/	3		29	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	1008	/	4		9	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	2002	/	5	fgrt sciés	116	3	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	2008	/	6	fgrt sciés	111	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
F	/	043834	/	démol	/	7	fgrt sciés	173	3	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1001	/	1	placage: porphyre vert, pouille-nay, schiste, marbres	688	9	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1002	/	2	placage calcaire, porphyre rouge, marbre	1166	5	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1002	/	3	schiste taillé	12	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1003	/	4		966	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1004	/	5	marbre	411	4	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1006	/	6	marbre, granite	363	7	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1007	/	7		38	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	1008	/	8	placage marbre	205	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA

Catégorie / N° d'inventaire / US / N° lot							Description sommaire	Poids (g)	Nombre	Propriétaire de la parcelle	Stockage	Lieu de conservation
LA	/	043834	/	1009	/	9	placage marbre	43	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2002	/	10	calcaire	835	4	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2002	/	11	marbre	247	5	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2002	/	12	grès	950	6	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2008	/	13	grès	775	4	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2009	/	14	grès	1374	5	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2009	/	15	pouillenay, schiste	5829	6	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	2009	/	16	frgt taillé	4	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	démol	/	17	grès	1440	6	Centre Hospitalier	curver	SAVA
LA	/	043834	/	démol	/	18	calcaire	1221	3	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	1002	/	1	fer et plomb	116	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	1003	/	2	plomb	57	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	1007	/	3	bronze	1	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	1007	/	4	fer clou	34	3	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	1011	/	6	fer clou	5	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	2002	/	7	fer clou	18	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	2009	/	8	fer	16	4	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	démol	/	9	plomb	115	5	Centre Hospitalier	curver	SAVA
M	/	043834	/	démol	/	10	fer clou	18	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	1001	/	1	TCA	336	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	1001	/	2	pilette	1215	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	1004	/	3		154	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	1006	/	4	TCA	863	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	1008	/	5	pilette	418	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	1011	/	6	enduit peint	9	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	2008	/	7	TCA	461	1	Centre Hospitalier	curver	SAVA
MC	/	043834	/	2009	/	8	TCA	694	2	Centre Hospitalier	curver	SAVA
V	/	043834	/	1001	/	1		573	11	Centre Hospitalier	curver	SAVA

Annexe 4. Inventaire de la documentation

CLICHÉS

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2021/158
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2021/249
CODE INSEE	71014		N° OA :	043834
LIEU-DIT	AI 467		RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	31 mai-11 Juin 2021			

Numéro d'inventaire	Autre numéro	tranchée	Description	Auteur
PN/043834/1	101-060 / 101-064	1	vue empiérement 1003 avant poursuite du sondage	T. Dessolin
PN/043834/2	101-065 / 101-066	1	coupe N-O avant poursuite du sondage	T. Dessolin
PN/043834/3	101-067 / 101-068	1	vue générale	T. Dessolin
PN/043834/4	101-069 / 101-070	1	élévation mur M1	T. Dessolin
PN/043834/5	101-071 / 101-072	1	plan mur M1	T. Dessolin
PN/043834/6	101-206 / 101-208	1	plan et coupe du sol et M1	C. Couderc
PN/043834/7	101-422 / 101-427	1	vue M1 et couche charbonneuse 1009	C. Couderc
PN/043834/8	101-428 / 101-429	1	sol 1007 et apparition 1010	C. Couderc
PN/043834/9	101-430 / 101-432	1	US 1010 et 1011	C. Couderc
PN/043834/10	101-433 / 101-434	1	US 1010 et 1014	C. Couderc
PN/043834/11	101-435 / 101-437	1		C. Couderc
PN/043834/12	101-438 / 101-439	1	tranchée de fondation 1012 et 1013	C. Couderc
PN/043834/13	101-440 / 101-442	2	vue générale	T. Dessolin
PN/043834/14	101-443 / 101-444	2	sol 2003	T. Dessolin
PN/043834/15	101-445 / 101-446	2	Vue comblement 2009 de la fosse 2007	T. Dessolin
PN/043834/16	101-447 / 101-448	2	sol 2008	T. Dessolin
PN/043834/17	101-449 / 101-496	2	photogrammétrie générale	T. Dessolin
PN/043834/18	101-497 / 101-498	1	US 10016, apparition sous 1015	C. Couderc
PN/043834/19	101-499 / 101-501	1	Sol 1016	C. Couderc
PN/043834/20	101-502 / 101-504	2	paroi de la fosse 2007 coupe US 2002 à 2006	T. Dessolin
PN/043834/21	101-505 / 101-509	2		T. Dessolin

DOCUMENTATION

DEPARTEMENT	Saône-et-Loire (71)		N° Prescription :	2021/158
COMMUNE	Autun		N° Désignation :	2021/249
CODE INSEE	71014		N° OA :	043834
LIEU-DIT	AI 467		RO :	T. Dessolin
OPERATION	Diagnostic		OPERATEUR :	SAVA
DATE	31 mai-11 Juin 2021			

Code	n° inventaire	Type	Nature	Support	Format	Description	Echelle	Auteur
G	043834-1	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	plan sondage 1	1/20	T. Dessolin
G	043834-2	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	plan sondage 2	1/20	T. Dessolin
G	043834-3	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coupe nord-ouest/sud-est sondage 1	1/20	T. Dessolin
G	043834-4	minute	relevé de terrain	papier calque	A3	coup sud sondage 1	1/20	T. Dessolin
E	043834-1	minute		papier	A4	description des structures et unités stratigraphiques		T. Dessolin

Annexe 5. Listing des points topographiques

n°point	X	Y	Z	nature
PT2	799055.4200	6651026.9200	323.2435	station
1	799004.2575	6651132.3515	319.1187	station
2	799011.6279	6651116.8959	320.0083	clou topo
3	798995.3759	6651111.0778	319.3281	clou topo
4	799001.4597	6651121.0615	319.3706	clou topo
5	798981.6940	6651135.3938	319.5091	clou topo
6	798995.0222	6651120.2011	319.4123	angle bâtiment
7	798986.8018	6651131.7884	319.3471	angle bâtiment
8	799007.6471	6651130.7567	319.5551	limite haute sondage 1
9	799010.2830	6651129.2482	319.8574	limite haute sondage 1
10	799012.4483	6651127.2308	319.8825	limite haute sondage 1
11	799013.3927	6651125.4129	319.8829	limite haute sondage 1
12	799013.1849	6651124.2809	319.9790	limite haute sondage 1
13	799014.7372	6651121.7178	319.9303	limite haute sondage 1
14	799015.9147	6651119.7516	319.8876	limite haute sondage 1
15	799013.2158	6651118.0176	320.0628	limite haute sondage 1
16	799011.2623	6651120.7016	320.0090	limite haute sondage 1
17	799010.2755	6651122.4893	320.0598	limite haute sondage 1
18	799008.9909	6651123.0438	319.9593	limite haute sondage 1
19	799007.6026	6651125.3381	319.9133	limite haute sondage 1
20	799006.0114	6651128.4149	319.5104	limite haute sondage 1
21	799012.6289	6651123.6677	318.6917	banquette
22	799013.1139	6651124.0872	318.7985	banquette
23	799013.6164	6651121.9383	318.5788	banquette
24	799014.2312	6651122.2408	318.7090	banquette
25	799014.2220	6651120.8392	318.6101	banquette
26	799015.3973	6651120.3128	318.6948	banquette
27	799013.4385	6651120.3423	318.5926	banquette
28	799014.2203	6651119.3754	318.6271	banquette
29	799012.8017	6651120.0230	318.5193	banquette
30	799012.8456	6651118.6047	318.7296	banquette
31	799012.1335	6651121.0476	318.4347	banquette
32	799011.5731	6651120.7025	318.5675	banquette
33	799011.0415	6651122.5732	318.5601	banquette
34	799010.5875	6651122.3662	318.6197	banquette
35	799012.7375	6651120.2737	317.7257	pallier 1002
36	799014.0199	6651121.0082	317.9023	pallier 1002
37	799013.0579	6651122.5602	317.6938	pallier 1002
38	799011.8575	6651121.8342	317.6718	pallier 1002
39	799011.7468	6651121.8216	317.9614	UM1
40	799012.4753	6651122.3137	317.9659	UM1
41	799012.2060	6651122.5231	317.8416	UM1
42	799011.9258	6651122.5008	317.7648	UM1
43	799011.5456	6651122.2516	317.9820	UM1
44	799013.6526	6651122.6369	318.7094	point 3D n° 53

n°point	X	Y	Z	nature
45	799012.8234	6651119.7390	318.5734	point 3D n° 52
46	799011.8058	6651122.1786	318.0108	point 3D n° 57
47	799012.4973	6651122.1929	317.7191	limite sondage dans 1002
48	799013.0179	6651121.4896	317.7287	limite sondage dans 1002
49	799013.3944	6651120.6603	317.7872	limite sondage dans 1002
50	799011.5814	6651122.3934	316.7274	limite basse UM 1
51	799012.0357	6651122.6579	316.6682	limite basse UM 1
52	799012.1064	6651122.6918	316.3967	limite basse UM 1
53	799012.3970	6651122.9110	316.4199	limite basse UM 1
54	799010.9831	6651123.1040	317.1136	limite sondage profond
55	799011.4347	6651123.5387	317.1093	limite sondage profond
56	799011.3143	6651124.1684	317.0774	limite sondage profond
57	799012.1228	6651124.5270	317.1755	limite sondage profond
58	799011.6068	6651122.3631	316.7227	sol 1
59	799011.1837	6651123.0773	316.7461	sol 1
60	799011.5686	6651123.4313	316.7096	sol 1
61	799012.0346	6651122.6579	316.6703	sol 1
62	799011.8860	6651123.0783	316.5132	sol 2
63	799011.4819	6651123.9766	316.4833	sol 2
64	799011.6888	6651124.2110	316.5418	sol 2
65	799012.0316	6651124.3117	316.5529	sol 2
66	799012.4975	6651123.3186	316.5233	sol 2
67	799012.0932	6651122.7056	316.3962	sol 3
68	799012.0109	6651122.9141	316.3814	sol 3
69	799012.4408	6651123.2302	316.3803	sol 3
70	799012.5368	6651122.9544	316.4385	sol 3
71	799011.4027	6651124.9724	317.1324	point 3D n° 56
72	799011.5030	6651125.2728	317.1519	rampe
73	799010.3586	6651124.1855	317.0725	rampe
74	799010.2412	6651127.1746	317.7797	rampe
75	799009.0323	6651126.3613	317.6328	rampe
76	799009.0917	6651128.5482	318.3528	rampe
77	799007.9835	6651127.5736	318.1905	rampe
78	799007.1760	6651130.4394	319.1080	rampe
79	799006.2031	6651129.1815	318.8910	rampe
80	799016.1884	6651119.5215	319.9499	point 3D n° 51
81	799013.6119	6651123.2090	318.7768	niveau de voirie
82	799013.2683	6651122.8780	318.6466	niveau de voirie
83	799012.4867	6651125.0975	318.8328	niveau de voirie
84	799011.4160	6651121.9934	318.5609	niveau de voirie
85	799010.8788	6651121.7830	318.5633	niveau de voirie
86	799010.1250	6651123.3122	318.7816	niveau de voirie
87	799014.0479	6651122.6222	319.3738	clou coupe
88	799015.2117	6651120.6670	319.3713	clou coupe
89	799012.7296	6651118.7585	319.3924	clou coupe
90	799011.2056	6651121.2093	319.3568	clou coupe
5	798981.6940	6651135.3938	319.5080	station
91	798979.2605	6651131.9482	319.2227	tracé chauffage

2021.2 - 9 BOULEVARD F. LATOUCHE, RACCORDEMENT DE L'HÔPITAL AU RÉSEAU DE CHAUFFAGE URBAIN

n°point	X	Y	Z	nature
92	798972.2814	6651126.5137	319.0213	tracé chauffage
93	798963.1028	6651119.8567	319.0129	tracé chauffage
94	798953.4842	6651113.0894	319.1887	tracé chauffage
95	798943.7672	6651106.2976	319.3840	tracé chauffage
96	798937.4573	6651101.0993	319.3429	tracé chauffage
97	798936.3955	6651101.3115	319.5753	clou topo
98	798931.9343	6651098.1350	320.0025	clou topo
99	798930.3879	6651094.0345	320.1613	angle rempart
ST SD2	798948.0719	6651066.9333	320.9576	station
100	798940.5313	6651090.1166	319.3660	angle bâtiment
101	798949.7536	6651077.1581	319.3015	angle bâtiment
102	798948.9008	6651065.3512	321.0249	limite haute sondage 2
103	798945.4675	6651063.3725	321.0259	limite haute sondage 2
104	798951.2899	6651053.8343	321.0069	limite haute sondage 2
105	798954.7115	6651056.2811	320.9700	limite haute sondage 2
106	798947.0712	6651063.0304	319.2988	banquette
107	798948.4443	6651063.8702	319.3163	banquette
108	798950.4071	6651061.3449	319.4303	banquette
109	798948.6589	6651060.3935	319.4834	banquette
110	798950.2280	6651061.1526	318.4773	limite pallier
111	798948.9930	6651060.2400	318.4639	limite pallier
112	798949.3663	6651060.6006	318.4750	point 3D n° 68
113	798950.4448	6651060.6873	317.7327	sol
114	798949.1777	6651059.9372	317.7441	sol
115	798950.0629	6651058.5822	317.7463	sol
116	798951.2531	6651059.3778	317.6528	sol
117	798950.1598	6651059.0012	317.7328	point 3D n° 60
118	798950.5027	6651057.9906	317.3386	contour fosse
119	798950.2857	6651058.3189	317.4813	contour fosse
120	798950.5719	6651058.8763	317.5196	contour fosse
121	798950.8334	6651059.1646	317.5241	contour fosse
122	798951.2313	6651059.3270	317.5326	contour fosse
123	798951.2488	6651059.3592	317.6496	limite sondage profond
124	798950.0823	6651058.5200	317.7401	limite sondage profond
125	798951.6571	6651058.6425	317.6473	limite sondage profond
126	798950.5486	6651057.8455	317.6400	limite sondage profond
127	798951.1962	6651058.9096	316.7343	fond sondage profond
128	798951.3736	6651058.7246	316.6973	fond sondage profond
129	798950.9096	6651058.6814	316.7456	fond sondage profond
130	798950.7209	6651058.4219	316.7628	fond sondage profond
131	798950.8103	6651058.2391	316.7768	fond sondage profond
132	798951.1344	6651057.8939	317.6111	point 3D n° 47
133	798951.6648	6651058.6291	317.6379	niveau de demolition
134	798952.1764	6651057.8552	317.5661	niveau de demolition
135	798952.0449	6651057.5349	317.5580	niveau de demolition
136	798951.6521	6651057.1723	317.5622	niveau de demolition
137	798951.2861	6651056.8693	317.5764	niveau de demolition
138	798950.9058	6651057.3390	317.5856	niveau de demolition

n°point	X	Y	Z	nature
139	798950.5401	6651057.8163	317.6427	niveau de demolition
140	798952.1987	6651057.7623	317.7048	niveau de sol
141	798952.1290	6651057.4719	317.6910	niveau de sol
142	798951.7276	6651057.1919	317.6874	niveau de sol
143	798951.5714	6651056.8900	317.7300	niveau de sol
144	798951.2522	6651056.7260	317.7558	niveau de sol
145	798951.5892	6651056.2064	317.7508	niveau de sol
146	798952.0584	6651056.5604	317.6925	niveau de sol
147	798952.5593	6651056.9023	317.6489	niveau de sol
148	798952.6933	6651057.0491	317.6583	niveau de sol
149	798952.4606	6651057.1214	317.6461	point 3D n° 14
150	798951.9550	6651056.1478	317.9112	point 3D n° 53
151	798951.6279	6651056.0983	317.9331	pallier
152	798952.7802	6651056.9461	317.8642	pallier
153	798953.5184	6651055.7795	318.0651	pallier
154	798952.4256	6651054.9560	318.1128	pallier
155	798959.5995	6651034.8407	321.0406	angle bâtiment
156	798964.3148	6651045.3802	322.0063	angle bâtiment

Annexe n° 6. Arrêté de prescription et projet d'intervention

Caractéristiques de l'intervention

Aménageur :

DALKIA Centre Est - SECUA
2/4 Avenue des Canuts
69120 Vaulx-en-Velin

Pour le compte de la ville d'Autun
Direction des Services Techniques de l'Autunois
17 avenue de la République
71400 Autun

Dossier de Travaux

Reçue le 23 février 2021 au SRA Bourgogne-Franche-Comté

Nature des travaux :

Projet de raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain

Arrêté de prescription :

Arrêté de prescription n° 2021/158 du 12 mars 2021
Suivi du dossier au sein du Service Régional de l'Archéologie : Laure Dobrovitch
Date d'envoi SRA : 12 mars 2021
Date de réception DSTA :

Nature de l'opération :

Phase 1 : diagnostic en amont des travaux

Phase 2 : accompagnement archéologique des travaux sous forme de diagnostic

Terrain concerné :**Phase 1 :**

Adresse : Autun - 9 Boulevard Frédéric Latouche
Cadastre : AI 467

Phase 2 :

Adresse : Autun – Passage Bellerophon, rue Déchelette, rue de la croix Verte
Cadastre : AE 267 et domaine public

Emprise : 900 m² (phase 1 et 2)

Vestiges attendus : cardo maximus, édifices publics et maisons à mosaïques

Données projet :**Phase 1 :**Moyens mécaniques prévisionnels :

Pelle à pneu / chenilles 20 tonnes minimum avec godet lisse + chauffeur : 4 jours (2 jours d'ouverture, 2 jours de rebouchage)

Phase terrain :

Durée totale terrain : 10 jours ouvrés

- ✓ RO terrain : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 1 : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 2 : 10 jours
- ✓ Tech. Terrain 3 : 10 jours
- ✓ Topo terrain : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 5 jours
- ✓ Tech. Etude 2 (DAO, PAO) : 5 jours
- ✓ Spécialiste Céramologue : 2 jours
- ✓ Spécialiste architecture antique : 1 jour
- ✓ Topo étude : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase 2 :Moyens mécaniques prévisionnels :

L'ouverture des tranchées devra se faire avec un godet lisse.

Phase terrain :

Durée totale terrain : durée totale des travaux d'ouverture de tranchées

- ✓ RO terrain : durée totale des travaux d'ouverture de tranchées
- ✓ Topo terrain : 1 jour

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes

Phase étude :

Durée étude : 10 jours ouvrés, dont :

- ✓ RO étude : 10 jours
- ✓ Tech. Etude 1 (lavage, inventaire, conditionnement) : 1 jour
- ✓ Tech. Etude 2 (DAO, PAO) : 2 jours

Les moyens pourront être ajustés en cours d'opération en fonction des découvertes



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Le Préfet de région

à

Direction régionale des
affaires culturellesService régional de
l'archéologieAffaire suivie par :
Laure DOBROVITCH
03 80 68 51 43
laure.dobrovitch@culture.gouv.fr

Références : LD/JP/2021/ 609

Service archéologique de la Ville d'Autun
Centre d'archéologie et du patrimoine Alain Rebourg
5 rue Bouteiller
71400 AUTUNA l'attention de M. Yannick Labaune

Dijon, le 15 MARS 2021

Objet : Notification d'une prescription de diagnostic d'archéologie préventive

Références : AUTUN (71), raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain
Livre V du Code du patrimoine

P.J. : Arrêté n° 2021/158 du 12 mars 2021 portant prescription et attribution d'un diagnostic
d'archéologie préventive

Je vous prie de trouver ci-joint un arrêté portant prescription de diagnostic à l'emplacement du projet de raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain à AUTUN (71). Cet arrêté vous attribue également la réalisation de cette opération.

La désignation du responsable scientifique de l'opération fera l'objet d'une décision ultérieure.

J'attire votre attention sur le fait que les articles L.523-7 et R.523-30 du code du patrimoine imposent le respect de certains délais pour la signature de la convention et la réalisation du diagnostic archéologique. Je vous invite à être vigilant sur le respect de ces délais et à me tenir informé en cas de difficulté.

À cet égard, je rappelle qu'il vous appartient de préparer et de me soumettre, dans un délai d'un mois à compter de la réception de la présente notification, un projet d'intervention détaillant la mise en œuvre de la prescription. À compter de la réception de ce projet, je disposerai d'un délai d'un mois pour vous faire part de mes observations. À défaut, ce projet sera réputé approuvé.

Vous disposez par ailleurs d'un délai de deux mois à compter de la réception de la présente pour adresser à l'aménageur ci-après désigné un projet de convention précisant les conditions de réalisation du diagnostic :

DALKIA Centre-Est - SECUA
2/4 Avenue des Canuts
69120 VAULX-EN-VELIN

Affaire suivie par M. Vincent Juif, tél. 04 27 11 83 91 / 06 66 90 87 43, vincent.juif@dalkia.fr

Enfin, la convention de diagnostic doit être signée dans un délai de trois mois à compter de la réception de la présente. À défaut, vous ou l'aménageur êtes en droit de demander la fixation des délais de réalisation du diagnostic par l'État qui doit alors statuer dans un délai de quinze jours à peine de caducité de la prescription de diagnostic. Je vous remercie de me transmettre une copie de la convention dès sa signature.

La décision d'attribution du diagnostic peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un

Service régional de l'archéologie
Hôtel Chartraire de Montigny 39-41 Rue Vannerie BP 10578 21005 Dijon Cedex
Téléphone 03 80 68 50 20 - Télécopie 03 80 68 50 98
<http://www.culture.gouv.fr/Drac-BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE/>

délai de deux mois à compter de la réception de la présente.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° 2021/158 du 12 mars 2021
portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 21-23 BAG du 29 janvier 2021 du Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté du 1^{er} février 2021 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2020 portant habilitation en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du Service archéologique de la Ville d'Autun ;

Vu le dossier de travaux déposé par DALKIA Centre-Est - SECUA pour le compte de la Ville d'Autun concernant le projet de raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain localisé à AUTUN (71), 9 boulevard Frédéric Latouche, Passage Bellerophon, rue Déchelette et rue de la Croix Verte, reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 23 février 2021 ;

Vu le courriel du 5 mars 2021 de la Ville d'Autun confirmant le tracé retenu pour les travaux susvisés ;

Vu le courriel du 11 mars 2021 du service archéologique de la Ville d'Autun ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique (vestiges de la ville antique, notamment *cardo maximus*, édifices publics et maisons à mosaïques) ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement et concomitamment à la réalisation du projet de raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain sis en :

RÉGION :	BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
DEPARTEMENT :	SAONE-ET-LOIRE
COMMUNE :	AUTUN
Lieudit ou adresse :	9 Boulevard Frédéric Latouche, Passage Bellerophon, rue Déchelette, rue de la Croix Verte
Cadastre :	Section : AI, Parcelle : 467 Section : AE, Parcelle : 267 domaine public

Réalisé par : DALKIA Centre-Est - SECUA
2/4 avenue des Canuts
69120 VAULX-EN-VELIN

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie indicative estimée à **900 m²**, est localisée et figurée sur les documents graphiques annexés au présent arrêté (annexes 1 et 2).

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 - La réalisation du diagnostic prescrit par le présent arrêté est attribuée au service archéologique de la Ville d'Autun, opérateur habilité pour ce type d'opération.

Article 3 - Le service archéologique de la Ville d'Autun soumettra au préfet de région un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis aux articles 4 et 5 du présent arrêté.

Article 4 - Objectifs scientifiques

Le diagnostic doit, dans une même opération, répondre à deux objectifs : détection et caractérisation des vestiges archéologiques. Les éléments de caractérisation du site comportent notamment son emprise, sa nature, sa datation, son état de conservation, sa profondeur d'enfouissement et son potentiel environnemental, ceci pour chaque phase d'occupation repérée.

Le diagnostic visera plus particulièrement à identifier les éléments structurants participant à l'organisation spatiale de la ville antique (phénomènes de terrasse, voiries, zones d'habitat, édifices publics, ...) et à préciser leur profondeur d'apparition.

Le projet de diagnostic élaboré par le service archéologique de la Ville d'Autun pour répondre à ces objectifs comprendra :

- la durée de l'opération (terrain et étude) ;
- la composition de l'encadrement de l'équipe (nature et compétences) ;
- les moyens mécaniques ;
- les moyens spécifiques (spécialistes éventuels...) ;
- ainsi que toute proposition de techniques ou de méthodes aptes à répondre aux objectifs.

Le rapport de diagnostic établi par le service archéologique de la Ville d'Autun devra être rendu en 5 exemplaires reliés, dont au moins deux comporteront des photographies sur papier spécifique destiné à la conservation sur le long terme ainsi qu'une version numérique (PDF).

Autant d'exemplaires supplémentaires que de propriétaires fonciers distincts de l'aménageur seront prévus en cas de prélèvement de mobilier archéologique.

Article 5 - Principes méthodologiques

Le diagnostic sera organisé en deux phases et suivra deux méthodologies distinctes :

- la première phase concernera la partie du projet située sur la parcelle AI 467 (centre hospitalier Latouche) et consistera dans la réalisation d'un **diagnostic en amont des travaux projetés** : la détection des vestiges sur cette parcelle nécessitera l'ouverture de tranchées à la pelle mécanique, réparties régulièrement sur le tracé du futur chauffage urbain et représentant 10 % de la superficie du projet. Ces ouvertures devront permettre d'évaluer l'impact éventuel des travaux sur les vestiges de la ville antique ; leur profondeur n'excédera pas la profondeur prévisionnelle des travaux projetés sur la parcelle, sauf cas particulier qui justifierait une reconnaissance plus profonde ;

- la seconde phase concernera les parties du projet situées sur la parcelle AE 267 et sur le domaine public (Passage Bellérophon, rue Déchelette, rue de la Croix Verte) et consistera dans l'**accompagnement archéologique des travaux** de réalisation du chauffage urbain : il s'agira, pour l'équipe archéologique, d'intervenir pendant les terrassements prévus par le maître d'ouvrage afin de documenter les niveaux et vestiges archéologiques significatifs rencontrés et de prélever les mobiliers significatifs.

Les décapages mécaniques seront effectués par l'entreprise retenue par le maître d'ouvrage au godet lisse et en mode rétro sous le contrôle permanent du service archéologique de la Ville d'Autun qui pourra à tout moment interrompre les terrassements pendant le temps nécessaire aux observations archéologiques.

L'enregistrement des données archéologiques sera effectué par unités stratigraphiques.

Si le diagnostic s'avère positif, les ouvertures ne seront remblayées qu'après accord du Service régional de l'archéologie (DRAC). Sous réserve de l'accord mentionné ci-dessus, les précautions nécessaires à la bonne conservation des structures mises au jour lors du diagnostic, face aux intempéries ou au vandalisme, devront être mises en œuvre si besoin.

Chaque phase de diagnostic donnera lieu à la remise d'un rapport distinct.

Article 6 - Conditionnement et inventaire de la documentation et du mobilier

Avant remise à l'État, la documentation scientifique constituée en cours d'opération, - papier et/ou informatique - et le mobilier archéologique seront inventoriés et conditionnés selon les normes définies dans l'arrêté ministériel du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques et dans la note diffusée par le Service régional de l'archéologie de Bourgogne-Franche-Comté (protocole pour la conservation, le conditionnement, l'inventaire et la remise de la documentation scientifique et du mobilier issus des opérations archéologiques) consultable sur le site internet de la DRAC et qui peut être adressée, sur demande, par courrier ou par courriel. Le traitement éventuel du mobilier sera réalisé conformément à cette même note.

Dans le cas où, pour des impératifs liés aux études, le mobilier devrait être transféré hors de la région Bourgogne-Franche-Comté, le titulaire de l'autorisation en avertira, par écrit, courrier ou courriel, le Service régional de l'archéologie. La sortie éventuelle de mobilier en dehors du territoire national reste soumise à autorisation écrite du Ministère de la Culture, Direction générale des patrimoines (instruction faite par le SRA).

Article 7 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : **antiquisant**, adaptée aux périodes ou vestiges que ce diagnostic est présumé rencontrer.

Article 8 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à DALKIA Centre-Est - SECUA et au Service archéologique de la ville d'Autun.

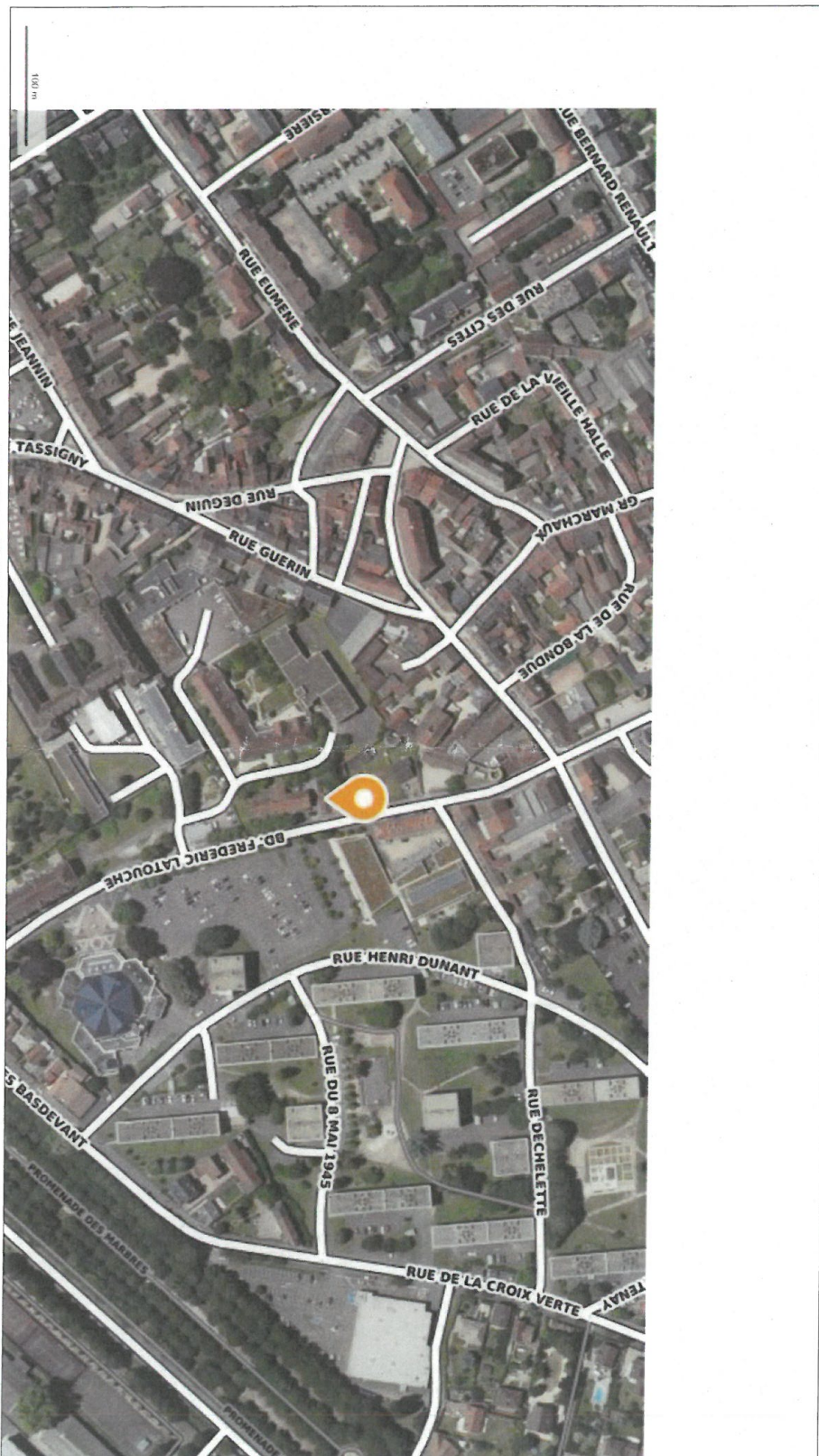
Fait à Dijon, le 12 mars 2021

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par subdélégation,
Le Conservateur régional de l'archéologie



Marc TALON

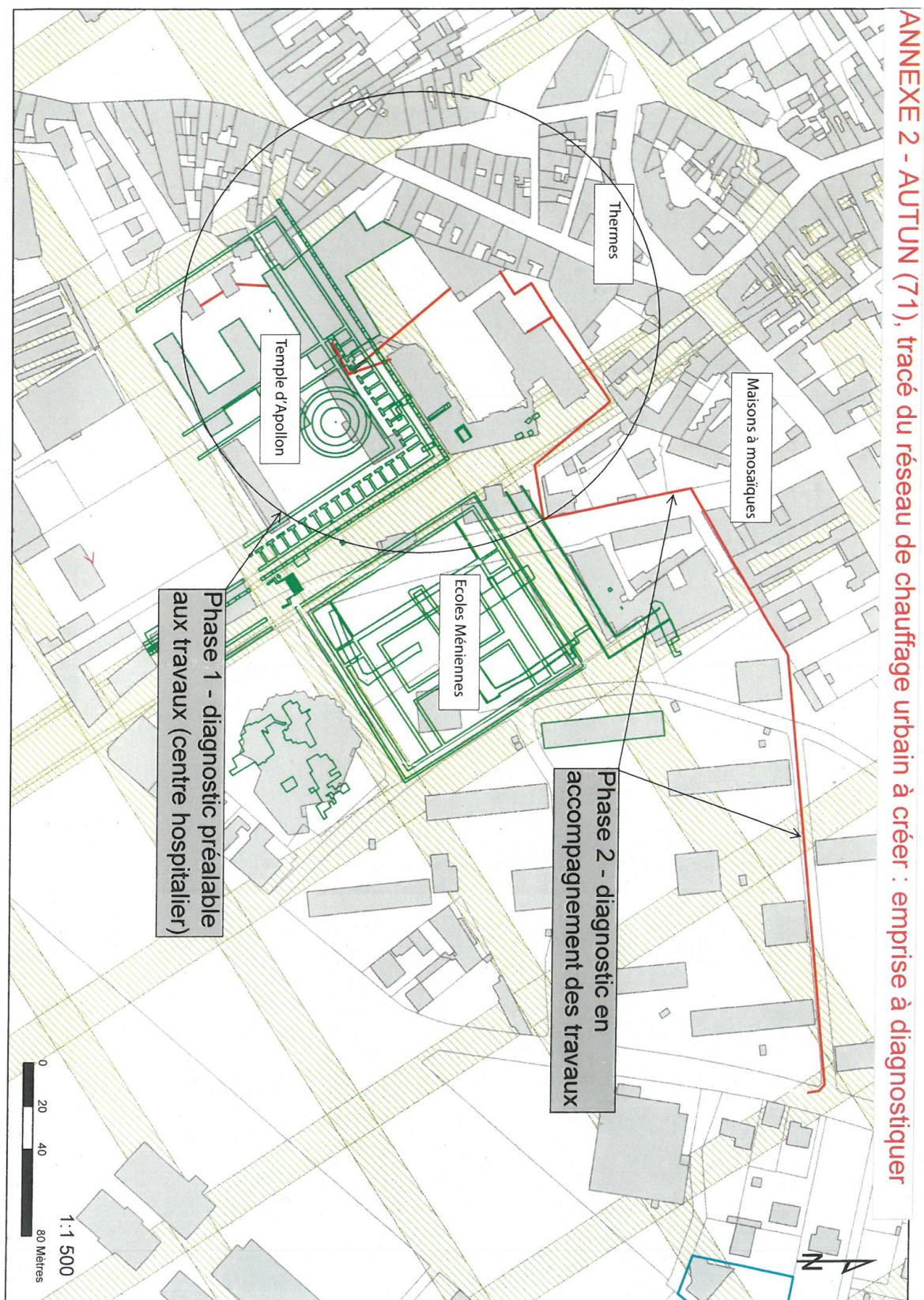
ANNEXE 1 - AUTUN (71), tracé du réseau de chauffage urbain à créer : localisation du projet



© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude: 4° 18' 15" E
Latitude: 46° 57' 10" N

Localisation générale du projet (raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain)





**PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Décision n° 2021/249 du 27 avril 2021
portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

Le Préfet de région ;

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 21.68 BAG du 23 mars 2021 du Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté portant délégation de signature à Madame Aymée ROGÉ, Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2021 portant subdélégation de signature de la Directrice régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté ;

Vu l'arrêté n° 2021/158 du 12 mars 2021 portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive (AUTUN, SAONE-ET-LOIRE, raccordement du centre hospitalier Latouche au réseau de chaleur urbain) ;

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par le service archéologique de la Ville d'Autun, reçu le 29 mars 2021, approuvé le 2 avril 2021 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par le service archéologique de la Ville d'Autun ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Monsieur Tristan DESSOLIN est désigné responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du 12 mars 2021 susvisé. L'opération est enregistrée sous le code Patriarche : **043834**.

Article 2 - La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à DALKIA Centre-Est – SECUA et au service archéologique de la Ville d'Autun.

Fait à Dijon, le 27 avril 2021

Pour le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté,
et par délégation,
Pour la Directrice régionale des affaires culturelles,
et par délégation,
La Conservatrice régionale adjointe de l'archéologie

Béatrice BONNAMOUR

